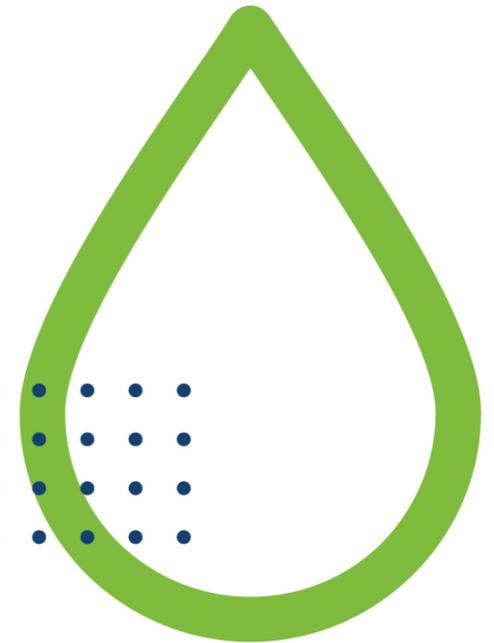


Rencontres régionales d'accompagnement PDE

Pauline Marquer
26 novembre 2019



Regroupement des organismes
de bassins versants du Québec



Table des matières



Point sur les outils du ROBVQ à votre disposition



Point sur l'avancement et les nouveautés d'AGIRE



Point sur les objectifs de conservation des MHH



La mobilisation des acteurs au coeur de la mise en oeuvre des PDE

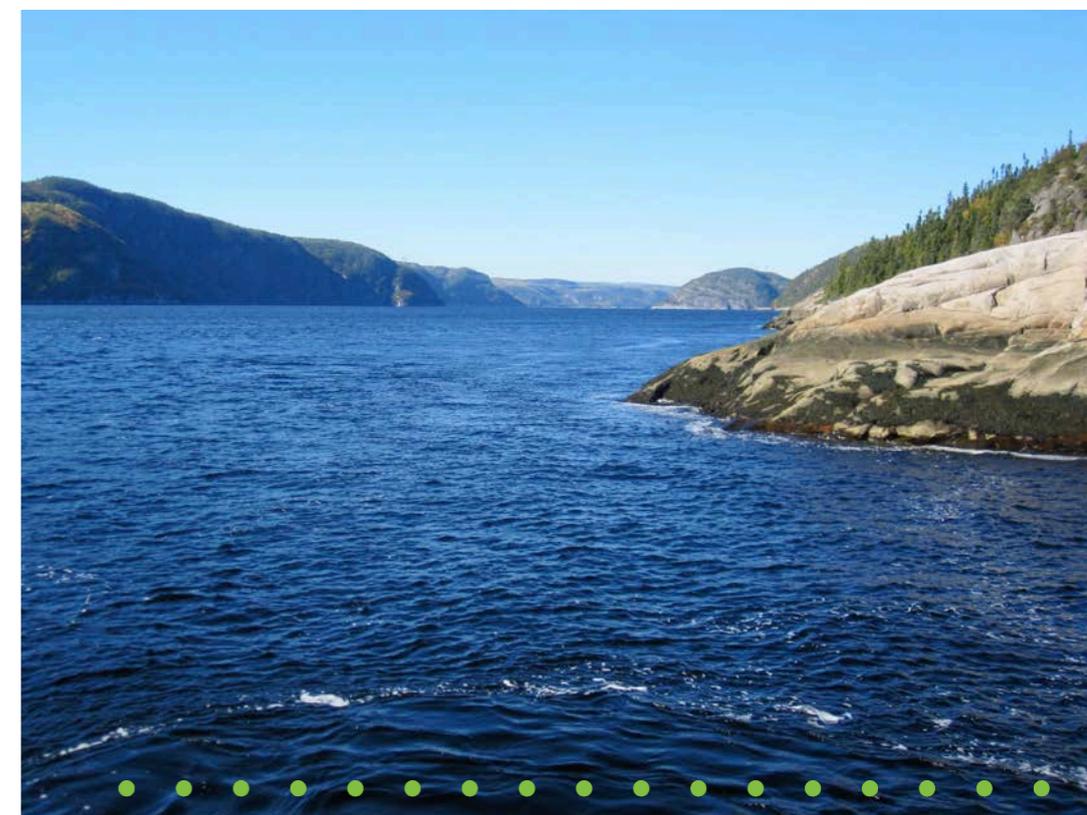
Mise en contexte - rappel

Une nouvelle convention

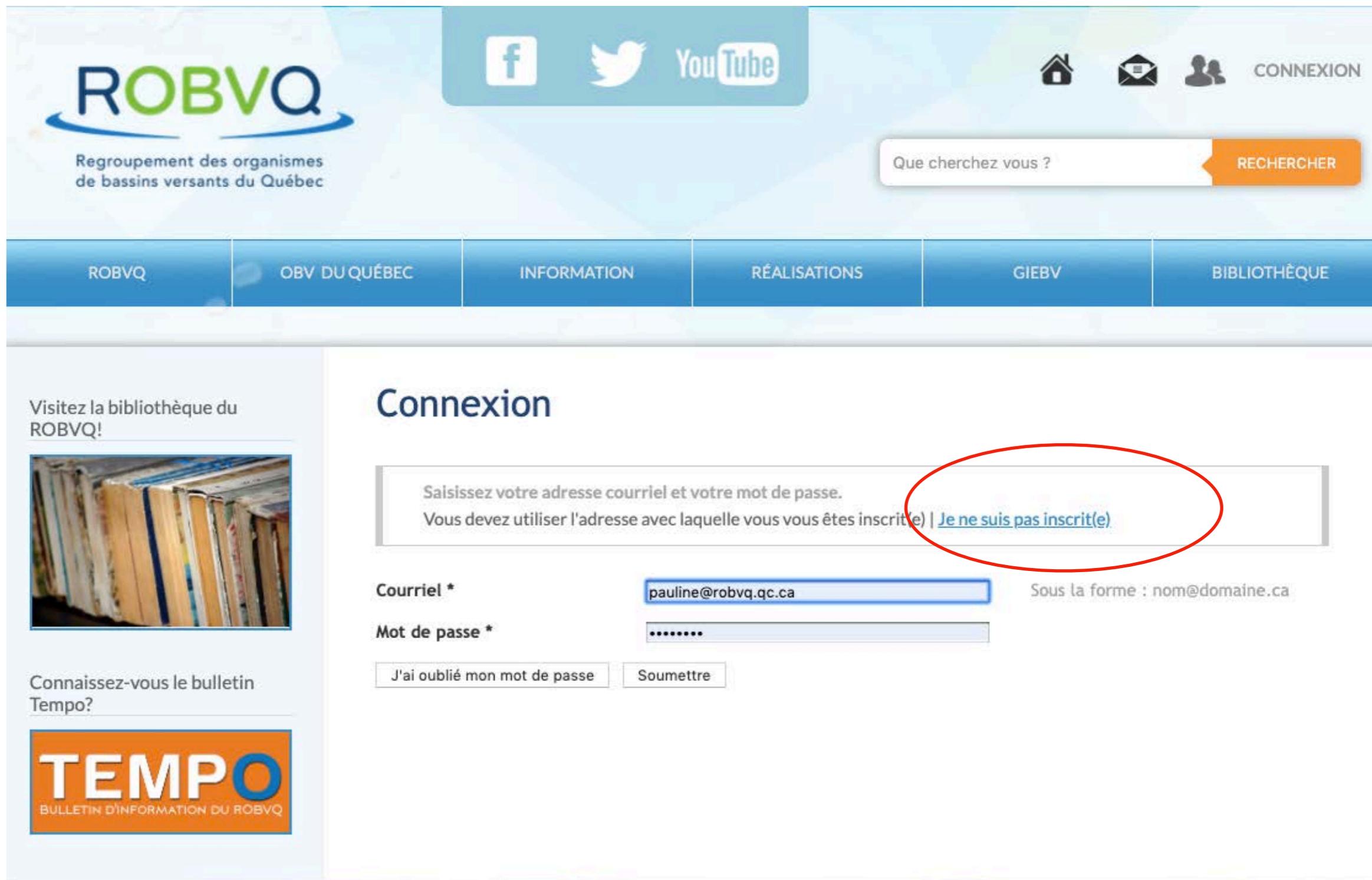
- Un nouveau financement (presque doublé);
- De nouveaux livrables;
- Un suivi plus rapproché;
- De nouvelles ressources ;
- De nouveaux partenariats à développer (MRC, CRE, municipalités, etc.

Qui dit nouvelles ressources...

- Formation , transfert d'information.



Mise en contexte- rappel



The screenshot displays the website for ROBQ (Regroupement des organismes de bassins versants du Québec). The header includes the ROBQ logo, social media icons for Facebook, Twitter, and YouTube, and navigation icons for Home, Email, and User Profile. A search bar with the text "Que cherchez vous ?" and a "RECHERCHER" button is present. Below the header is a navigation menu with links for ROBQ, OBV DU QUÉBEC, INFORMATION, RÉALISATIONS, GIEBV, and BIBLIOTHÈQUE.

The main content area is divided into two columns. The left column features a promotional banner for the library with the text "Visitez la bibliothèque du ROBQ!" and an image of books. Below this is a link to "Connaissez-vous le bulletin Tempo?" and the logo for "TEMPO BULLETIN D'INFORMATION DU ROBQ".

The right column is titled "Connexion" and contains a login form. The form includes a text box with the instructions: "Saisissez votre adresse courriel et votre mot de passe. Vous devez utiliser l'adresse avec laquelle vous vous êtes inscrit(e) | [Je ne suis pas inscrit\(e\)](#)". The "Je ne suis pas inscrit(e)" link is circled in red. Below the text box are input fields for "Courriel *" (containing "pauline@robvq.qc.ca") and "Mot de passe *" (masked with dots). At the bottom of the form are two buttons: "J'ai oublié mon mot de passe" and "Soumettre".

Mise en contexte - Des outils à votre disposition

Site internet du ROBVQ (<https://robvq.qc.ca/>)

- Boites à outils (nouveau variabilité climatique);
- Bibliothèque;
- Documentation / réservé à nos membres;
- Repert' eau;
- Aspects Lég'EAUx;
- Fil d'information / Bulletin Tempo ;
- Communiqué de presse;
- Twitter / Instagram / Facebook (OBV du Québec) ,
Chaine You Tube (OBV du Québec), LinkedIn (ROBVQ)
etc..



Mise en contexte - Des outils à votre disposition

Mais d'autres ressources aussi à ne pas sous estimer...

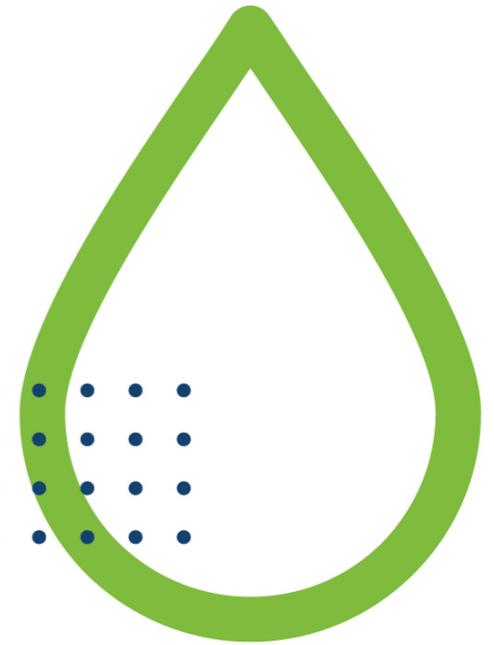
- Le PCE (Géoguichet);
- Les communautés de pratiques;
- Les webinaires offerts par le ROBVQ et ses partenaires ;
- Les formations coordonnées par le ROBVQ (inondation, géomatique, etc);
- Site internet de Res-Aliance ;
- Le portail des milieux humides et hydriques ! : <https://www.milieuxhumides.com/>
- Le téléphone !



Les avancements d'AGIRE, « la base de données » des PDE - PGIR

Systeme de gestion des donnees des PDE et PGIR

Pauline Marquer
25 novembre 2019



La base de données - LA Nouvelle

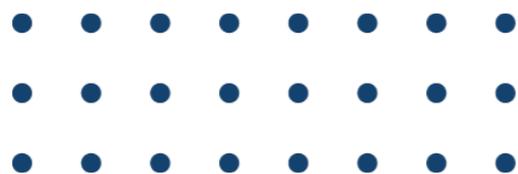


Mars 2019 :

le MELCC annonce l'octroi au ROBVQ d'une subvention pour le développement d'un système de gestion des données portant sur le suivi des PDE et des PGIR, et le soutien aux utilisateurs de ce système; à partir du système déjà développé par le ROBVQ.

Convention 2018-2021 :

le MELCC annonce l'octroi de 270 0000 \$ répartis sur trois ans (90 000 par an)



La base de données - LA Nouvelle



Le système de gestion des données portant sur le suivi des PDE et des PGIR permettra notamment de :

- Uniformiser et centraliser l'information nécessaire au suivi des PDE et des PGIR et de leur mise en oeuvre, afin de permettre une compilation et une interprétation simples, rapides et efficaces pour les OBV, les TCR et les acteurs de l'eau régionaux;
- Permettre de cibler efficacement les problématiques territoriales et orienter les décisions des acteurs de l'eau du territoire;
- Permettre aux acteurs territoriaux, MRC et municipalités de consulter le contenu des PDE et des PGIR et l'état d'avancement de leur mise en oeuvre;
- Contribuer au suivi général de la GIRE;
- Faciliter l'intégration du contenu des PDE et des PGIR dans les Plans régionaux des milieux humides et hydriques et les Schémas d'aménagement et de développement;
- Appuyer les OBV, et les organismes coordonnant les TCR, dans la reddition de comptes concernant la mise en oeuvre des actions prévues aux PDE et PGIR, tel qu'inscrite dans les conventions liant ces organismes au Ministre.

La base de données - LA Nouvelle



Fonctionnement du processus de travail

- Une Entreprise TI;
- Un comité de travail restreint : ROBVQ-MELCC-Infernal média;
- Un comité de pilotage : ROBVQ- MELCC- OBV - TCR (rencontre aux 2 mois) ;
- Des consultations des utilisateurs aux ans ou aux deux ans.

Un plan d'action triennal répartis selon 5 volets de développement de l'application :

- Volet Gouvernance et partenariats
 - Volet Reddition de compte
- Volet Droits d'utilisateurs et sécurité
 - Volet Gestion des données
- Volet Soutien / promotions aux utilisateurs

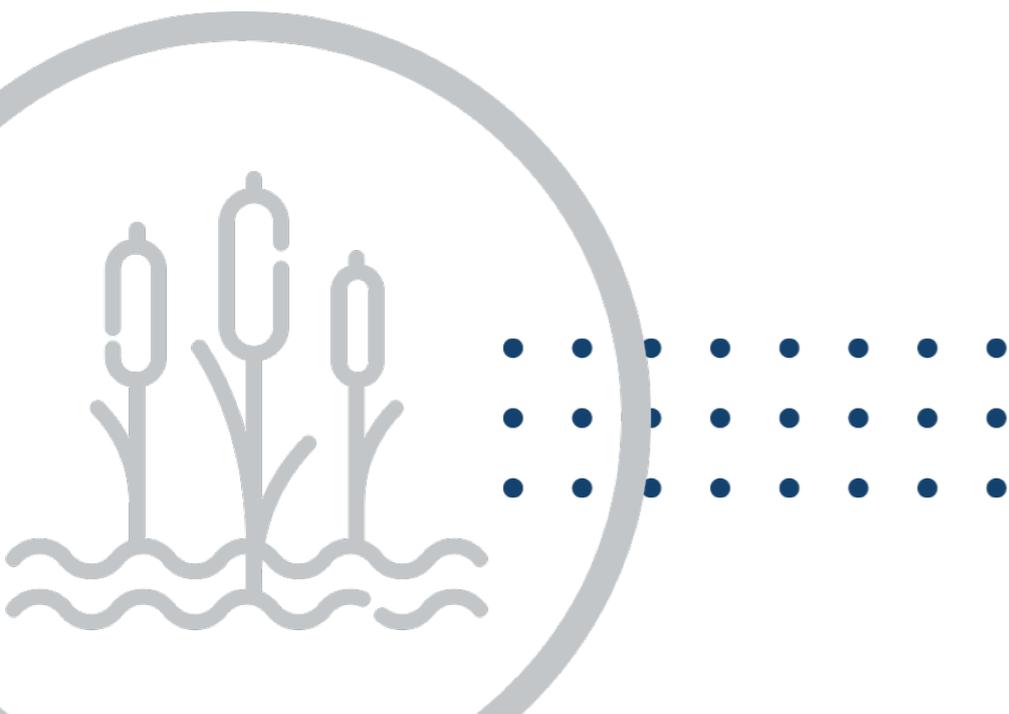


La base de données - LA Nouvelle



Ex. Travail du comité de Pilotage

- Déterminer des orientations pour l'avenir de l'application ;
- Procéder à des choix stratégiques de développement au regard des intérêts de tous;
- Choisir les droits et permissions des utilisateurs;
- Choisir un nom !



La base de données - LA Nouvelle

Et le nom choisi est

- **AGIRE** : pour Application de gestion intégrée des ressources en eau



AGIRE

Application de gestion intégrée des
ressources en eau

CONNEXION



pde@robvq.qc.ca



.....



SE CONNECTER

[J'ai besoin d'un accès](#)





Fonctionnalités actuelles



Notions d'envergure



Utilisateurs
164

Organisations
48

Acteurs
2712

Indicateurs
671

Orientations
443

Objectifs
1083

Lieux
3423

Problématiques
645

Réalisations
2052

Actions
2171



Fonctionnalités



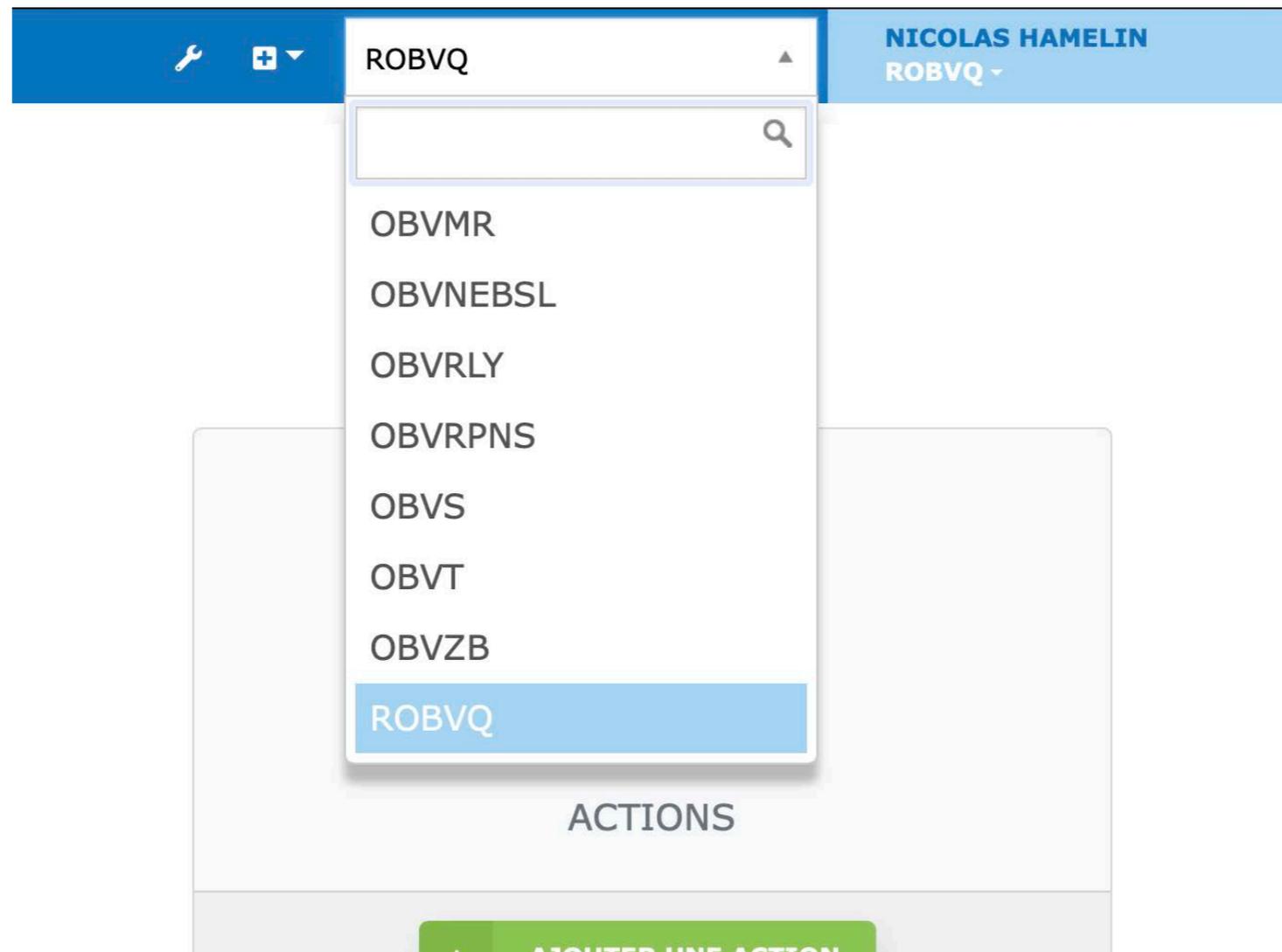
 **BASE DE DONNÉES PDE**

-  **PROBLÉMATIQUES**
-  **ORIENTATIONS**
-  **OBJECTIFS**
-  **ACTIONS**
-  **RÉALISATIONS**
-  **ACTEURS DE L'EAU**
-  **MÉDIATHÈQUE**

- Saisie, édition et consultation de contenu
- Géolocalisation simple des réalisations et problématiques
- Gestion des permissions d'accès des utilisateurs
- Gestion de l'historique des modifications
- Génération de rapports personnalisés
- Génération des rapports annuels de reddition de compte
- Aide - FAQ et Assistance

Flexible

- Une personne = 1 utilisateur
- 1 utilisateur -> plusieurs organisations





ÉDITION D'UNE ORIENTATION

← RETOUR À LA LISTE

▶ **STIMULER LE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE DURABLE ASSOCIÉ À L'EAU**
Dernière modification: 11 février 2019 à 10:31

GÉNÉRAL PROBLÉMATIQUES (2) OBJECTIFS (3)



Type d'action	Détail	Modifié par	Date/heure
Désassignation d'un objectif	Orienta tion: 21, Objectif : Améliorer la performance des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	Nicolas Hamelin	22 février 2019 à 09:01
Assignation d'un objectif	Orienta tion: 21, Objectif : Améliorer la performance des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	Nicolas Hamelin	22 février 2019 à 09:00
Mise à jour d'une orientation	Problématique : Accès public à l'eau	Émilie Lapalme	11 février 2019 à 15:31

Gestion des lieux 1/2



BASE DE DONNÉES PDE

PDE

FORMULAIRES ▾

AIDE ▾



OBV-CM ▾

NICOLAS HAMELIN
OBV-CM ▾

ÉDITION D'UNE RÉALISATION

← RETOUR À LA LISTE

▶ FAIRE LE SUIVI DES RAPPORTS CONCERNANT LA POPULATION D'OMBLE CHEVALIER AU LAC NAIRNE. Dernière modification: le 9 décembre 2018 à 19:22

GÉNÉRAL

LIEUX (1)

ACTEURS DE L'EAU (2)



Saint-Aimé-des-Lacs **NON DÉFINI**

📍 Capitale-Nationale **Secteur d'intervention:** Faunique 📍 Lac Nairne



Emplacement de la réalisation

Capitale-Nationale ✕ ▾

La Côte-de-Beaupré ✕ ▾

Sous-bassin ▲

Spécificité de la réalisation à cet endroit

*Statut ▾

Secteur d'intervention ▾

📍 SPÉCIFIER DES COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Aucunes co

- Angers, Bras Des
- Apica, Rivière
- Aqueduc, Ruisseau de l'
- Aqueduc, Ruisseau de l'
- Argent, Rivière
- Arthur-Simard, Cours d'eau
- Aulnaies, Rivière des
- Aulnaies, Ruisseau des

Gestion des lieux 2/2

BASE DE DONNÉES PDE | PDE | FORMULAIRES | AIDE | COBALI | NICOLAS HAMELIN

Coordonnées

Entrez une position

Carte Satellite

Ajouter un polygone

SAUVEGARDER LA SÉLECTION | ANNULER

Google | Données cartographiques ©2019 Google | Conditions d'utilisation

Rapports de reddition de compte

FORMULAIRE 1 RAPPORT POUR 2017-2018

Année du rapport

- 2013-2014
- 2014-2015
- 2015-2016
- 2016-2017
- 2017-2018**
- 2018-2019
- 2019-2020

Total des actions complétées: 2
Total des actions en activités: 41
Total des actions non débutées: 18
Total des actions prévues: 61
Total des actions ajoutées au PDE: 7

Actions prévues reportées

Par motif de report	Nombre
Non définie	0
Disponibilité des ressources financières, humaines	0
Aucun engagement ou désengagement d'acteur	2
Révision des objectifs	0
Nouvelle réglementation/loi	0
Politique: fenêtre d'opportunité fermée	0
Révision des priorités	0
Conflit d'usage	0
Autre	0
Total	2

Par type d'action	Nombre
Acquisition de connaissances	0
Sensibilisation et information	0
Projets d'infrastructures	1
Réglementation	0
Incitatifs fiscaux	0
Interventions terrain	1
Planification	1
Conservation	0
Total	3

Actions prévues abandonnées

Par motif d'abandon	Nombre	Par type d'action	Nombre
Non définie	0	Acquisition de connaissances	1
Disponibilité des ressources financières, humaines	0	Sensibilisation et information	4



L'application est ...



- Un outil de planification et de suivi de la mise en oeuvre de la GIRE au quotidien;
- Un pont qui permet la réconciliation des échelles administratives et de bassin versant en présentant les données en fonction de la nature d'usager;
- Un moyen efficace de compilation des problématiques et des solutions mises en oeuvre pour par exemple créer des programmes pluri-annuels adaptés;
- Un outil de simplification de l'évaluation du contenu des plans dans une optique de reddition de compte;
- Un tronc commun standardisé permettant de conserver les spécificités des organisations locales;
- Un moyen de partage d'informations entre les acteurs de la GIRE , dont le gouvernement.

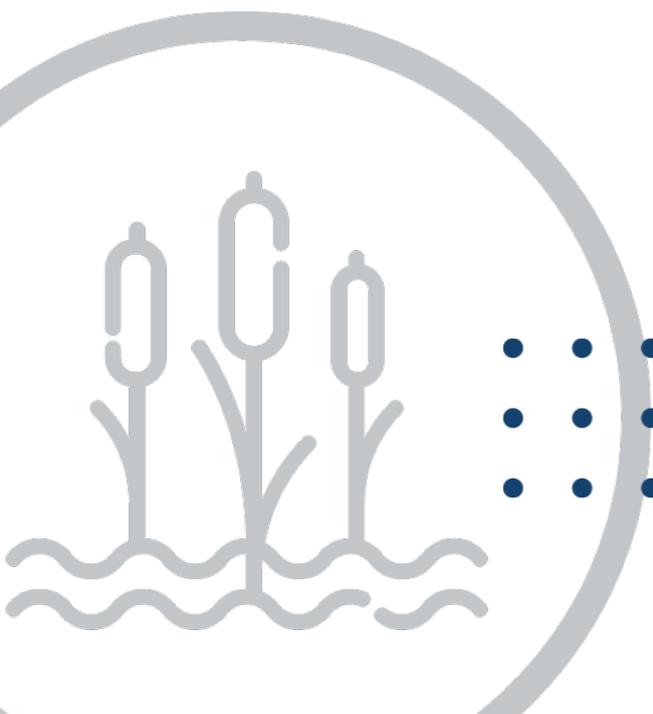
Mais ce n'est pas ...



- Un atlas ou une bibliothèque de données;
- Un outil géomatique multi-couches en ligne;
- Un outil présentant le portrait d'une zone de gestion et faisant une analyse de bassin pour prouver la réalité et/ou l'ampleur d'une problématique;
- Un portail thématique sur l'eau en général.



Développements 2019



<https://pde.robvq.qc.ca/pde/problematiques>

La base de données - Les Développements



PDE

RAPPORTS

REQUÊTES

AIDE



ABRINORD

PAULINE MARQUER
ABRINORD

Profil / Profil de mon organisme

MISE À JOUR DU PROFIL DE VOTRE ORGANISME



Adresse 1

Entrer une adresse pour votre organisme

Adresse 2

Entrer une adresse pour votre organisme

Ville

Entrer la ville

Code postal

Entrer le code postal

Organisme

Organisme de bassin versant de la rivière du Nord(ABRINORD)

Acronyme

ABRINORD

Téléphone

Entrer un numéro de téléphone

Courriel

Entrer l'adresse courriel de votre organisme

Site internet

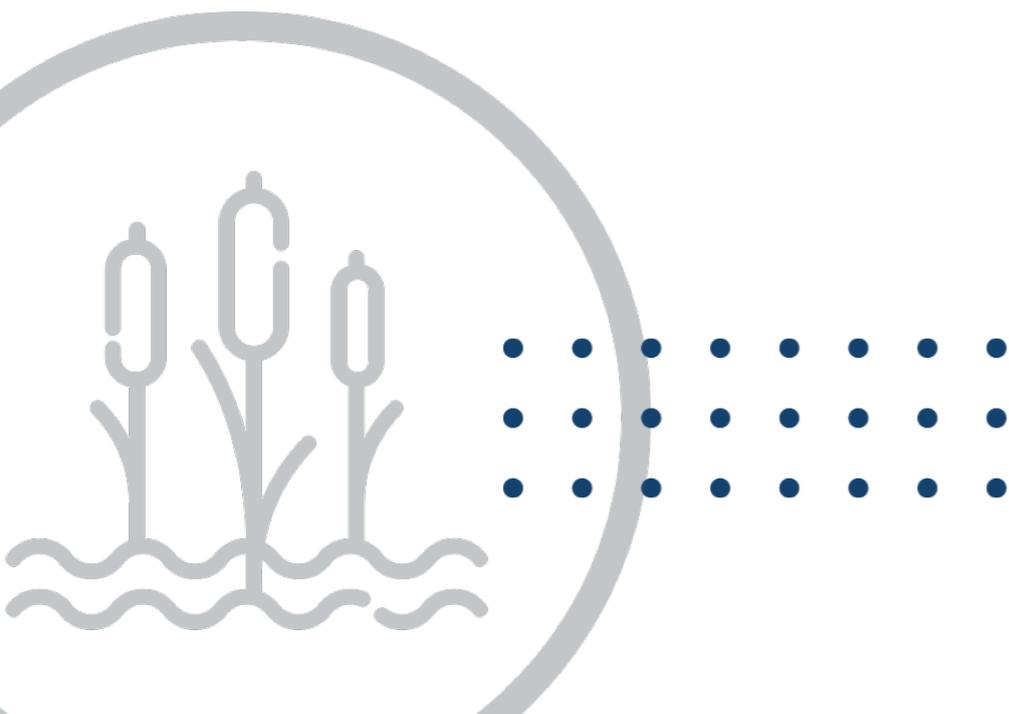
Entrer votre site internet

La base de données - Les Développements



Les nouveautés majeures dans la saisie de données pour générer conformément F1/F2 - PROBLÉMATIQUES

- Problématique : 23 et non 25 problématiques . Demande de reclassifier;
- Marqueurs associés à la problématique ;
- Priorisation des problématiques épinglées en haut de page;
- Nouvelle fonction de regroupement des problématiques par : Orientations, objectifs, etc. ;
- Onglet « note » dans l'édition d'une problématique (et autres onglets)

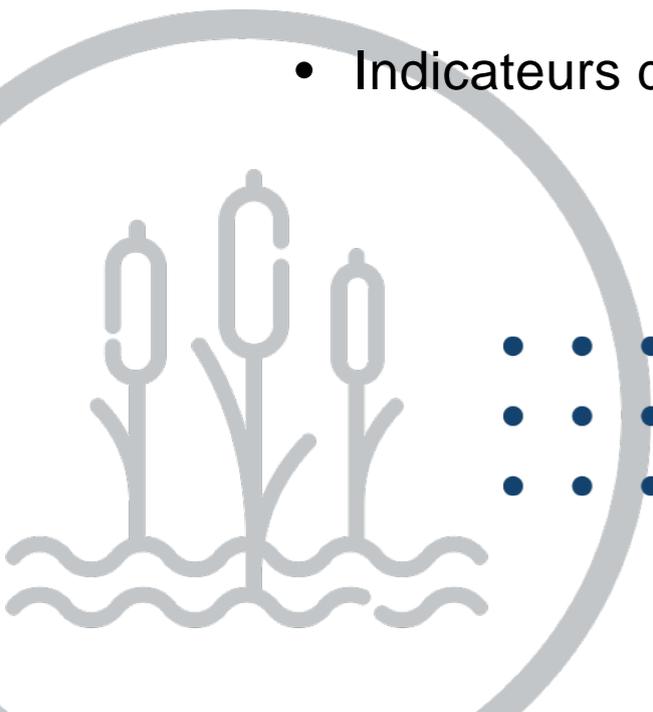


La base de données - Les Développements



Les nouveautés majeures dans la saisie de données pour générer conformément F1/F2 - ACTIONS

- Un type d'action par action (plusieurs types selon les plusieurs réalisations)
- De nouveaux acteurs !
- Possibilité de spécifier votre type d'acteur (ex. économique)
- Échéance de l'action (année financière)
 - Plus de date de début, mais une année si nouvelle de votre PDE approuvé.
- Indicateurs d'actions (nouveau)

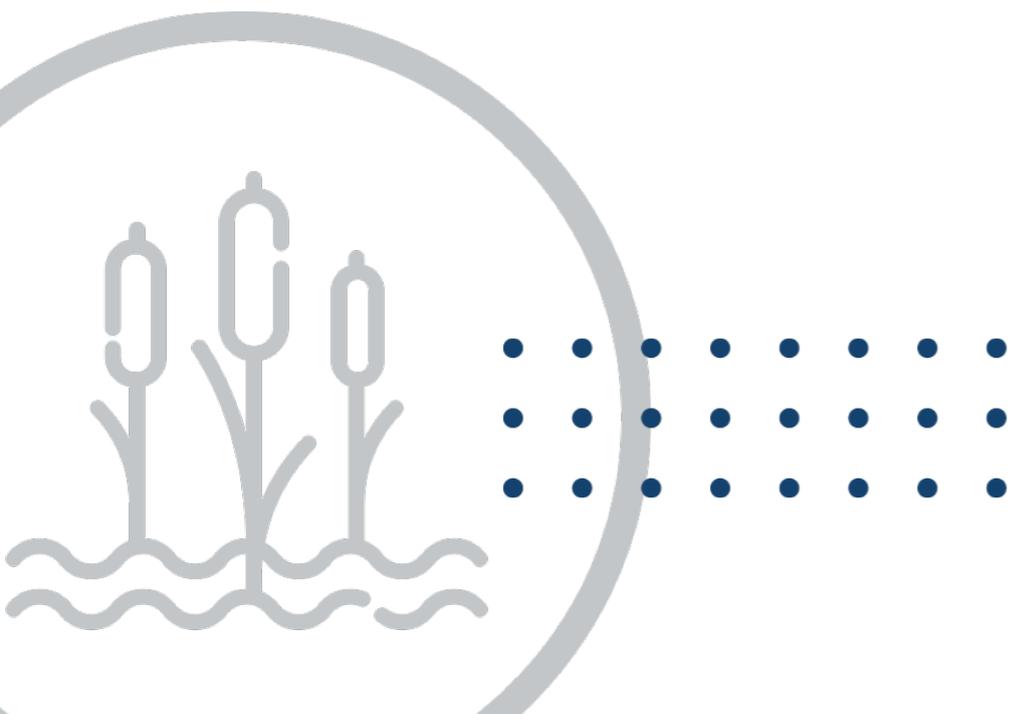


La base de données - Les Développements



Les nouveautés majeures dans la saisie de données pour générer conformément F1/F2- GESTION DES ACTEURS

- Liste des acteurs de l'eau composée d'une liste partagée et de votre propre liste
- Type d'acteurs spécifiques



ÉDITION D'UNE RÉALISATION

← RETOUR À LA LISTE

▶ FAIRE DES ARBRES

Dernière modification: hier à 13:50

GÉNÉRAL LIEUX (2) ACTEURS DE L'EAU (2) NOTES



Information | Cliquer sur les champs pour éditer. Les modifications sont sauvegardées automatiquement.

Titre de la réalisation

faire des arbres

Type de réalisation

Conservation

Statut

Autre

Description

rtgtg

Veillez fournir une précision pour votre statut

test

Action principale

27. Identifier les industries polluantes de la zgie

Coût associé

>100000\$

Veillez préciser la valeur (supérieur à 100 000\$)

0

Historique de la réalisation

Information | Les années mentionnées ici sont déduites de ce que vous avez indiqué comme année de début et de fin pour l'action.

AVANCEMENT

COÛT \$

2016-2017



60 %



12 400 \$

2015-2016



50 %



5 000 \$

2014-2015



La base de données - Les Développements

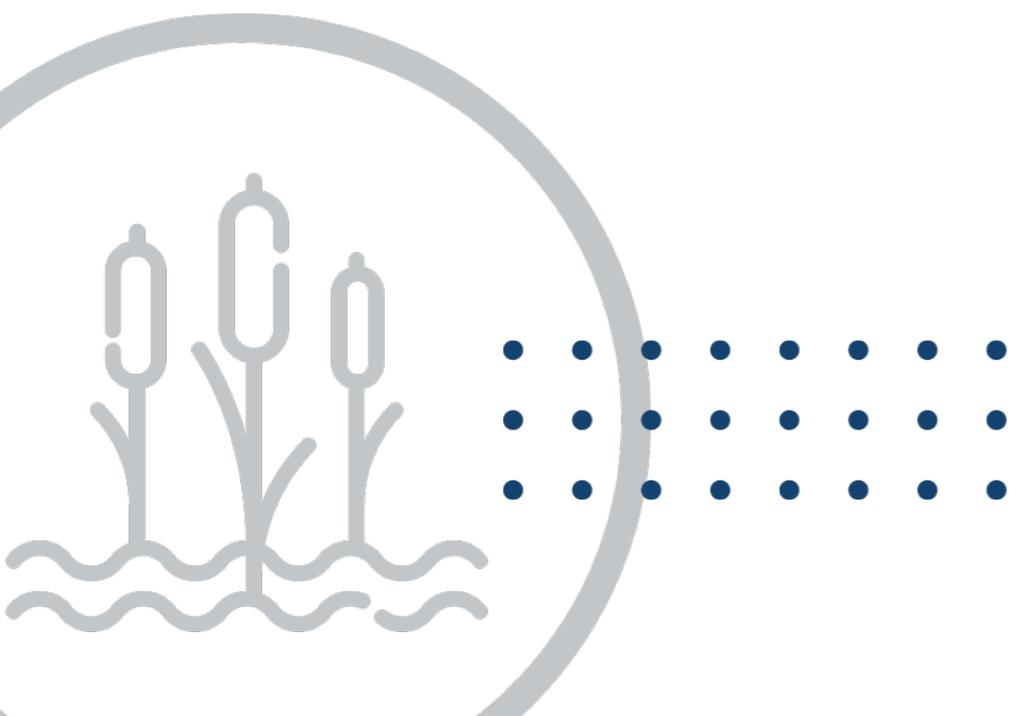


Nouvelle section
dans « aide »

- BASE DE DONNÉES PDE
- BASE DE CONNAISSANCES
- FAQ**
- LEXIQUE
- SUPPORT
- DOCUMENTS DE SUPPORT
- RAPPORTER UN PROBLÈME
- POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ
- CONDITIONS D'UTILISATION
- ASSISTANTS
- PRIORISATION DES PROBLÉMATIQUES

Nouveau !

Nouveau !



La base de données - Les Développements



FOIRE AUX QUESTIONS

i Cette section est en cours de conception.

Cet espace vous permettra de trouver les réponses aux questions que vous vous posez à propos de cet outil ou de la GIRE en général. Nous travaillons actuellement à le rendre fonctionnel et à alimenter son contenu.

Questions générales

- Que veut dire l'abréviation "GIRE" ?
- Qu'est-ce que l'application AGIRE ?
- Quels avantages l'application AGIRE offre -t-elle ?
- Quelle structure technologique supporte le système de gestion des données de la GIRE ?
- L'application peut-elle être consultée à partir d'un appareil mobile ?
- L'accès à l'application AGIRE est-il payant ?
- Depuis combien de temps L'application AGIRE existe -t-elle ?
- Est-ce que je peux ajouter des documents ou des liens dans l'application AGIRE ?
- Est-ce que je peux importer automatiquement mes fichiers de type Excel ou CSV dans l'application ?
- Quels sont les différents types d'action et à quoi réfèrent-ils ?

Saisie de données et reddition de compte

- Qu'est-ce que les "actions non débutées" ?
- Qu'est ce que le formulaire 1 ?
- Qu'est ce que le formulaire 2 ?
- Quelle est la différence entre "titre de la problématique" et "type de problématique" ?
- Tous les champs sont-ils obligatoires dans la saisie de données dans l'application ?
- Tous les champs sont ils obligatoires dans la saisie de données dans l'application AGIRE ?
- À quoi réfèrent les différents types d'action ?

Soutien aux utilisateurs et accès

- Qui sont les personnes à avoir accès à l'application ?
- Les utilisateurs de l'application ont-ils tous accès au même contenu ?

La base de données - Les Développements



FOIRE AUX QUESTIONS

i Cette section est en cours de conception.

Cet espace vous permettra de trouver les réponses aux questions que vous vous posez à propos de cet outil ou de la GIRE en général. Nous travaillons actuellement à le rendre fonctionnel et à alimenter son contenu.

Questions générales

- Que veut dire l'abréviation "GIRE" ?
- Qu'est-ce que l'application AGIRE ?
- Quels avantages l'application AGIRE offre -t-elle ?
- Quelle structure technologique supporte le système de gestion des données de la GIRE ?
- L'application peut-elle être consultée à partir d'un appareil mobile ?
- L'accès à l'application AGIRE est-il payant ?
- Depuis combien de temps L'application AGIRE existe -t-elle ?
- Est-ce que je peux ajouter des documents ou des liens dans l'application AGIRE ?
- Est-ce que je peux importer automatiquement mes fichiers de type Excel ou CSV dans l'application ?
- Quels sont les différents types d'action et à quoi réfèrent-ils ?

Saisie de données et reddition de compte

- Qu'est-ce que les "actions non débutées" ?
- Qu'est ce que le formulaire 1 ?
- Qu'est ce que le formulaire 2 ?
- Quelle est la différence entre "titre de la problématique" et "type de problématique" ?
- Tous les champs sont-ils obligatoires dans la saisie de données dans l'application ?
- Tous les champs sont ils obligatoires dans la saisie de données dans l'application AGIRE ?
- À quoi réfèrent les différents types d'action ?

Soutien aux utilisateurs et accès

- Qui sont les personnes à avoir accès à l'application ?
- Les utilisateurs de l'application ont-ils tous accès au même contenu ?

La base de données - Les Développements

Soutien à la navigation

 **Les OBV et les TCR sont maintenant gérés de manière centralisée.**

Il n'est plus nécessaire d'ajouter ces 2 types d'organisations (y compris la vôtre) dans votre bibliothèque d'acteurs puisque elles sont automatiquement disponibles dans la liste des acteurs au niveau des réalisations. Tous vos acteurs de type -OBV- ou -TCR- ont été automatiquement convertis vers le nouveau modèle.

 **Changement dans le choix du type d'acteur**

Il est désormais possible de donner des précisions pour chaque type d'acteur.

 **Ajoutez une ou plusieurs problématiques.**

Renseigner les causes et conséquences liées à cette problématique vous permettra de produire le rapport [priorisation des problématiques](#)

 **Erreur lors du remplissage du formulaire.**

Veillez vérifier le(s) champ(s) en rouge.

► PDE/PGIR / Problématiques

LISTE DES PROBLÉMATIQUES

+ AJOUTER

 **Nouveau: Priorisation des problématiques**

Les problématiques priorisées grâce à l'assistant **Priorisation des problématiques** apparaissent maintenant avec une étoile en haut de liste. Cet assistant peut aussi vous aider à produire le livrable attendu par le MELCC au 31 octobre 2019. [Utiliser l'assistant.](#)

La base de données - Les Développements



Les rapports

- Rapport automatisé de l'état de la mise en oeuvre des actions du PDE en cours dans la ZGIE;
- Rapport automatisé des difficultés dans la mise en oeuvre de ces actions et analyser les freins responsables de ces retards;
- Rapport financier de la mise en oeuvre des PDE.

Les rapports assistants

- Rapport de non conformité du F1/F2;
- Rapport de mise à jour annuelle du PDE



La suite



AGIRE

- Un nom;
- Une plateforme neutre
- Saisie et champs améliorés + FAQ
- Expériences utilisateur

Sécurité, permission et droits d'utilisateur

Consultation des OBV, TCR

Ouverture AGIRE aux acteurs de l'eau

Système de géolocalisation

Nouvelles fonctionnalités

2019

2019-2020

2020-2021

Soutien continu à l'utilisation

Rapports

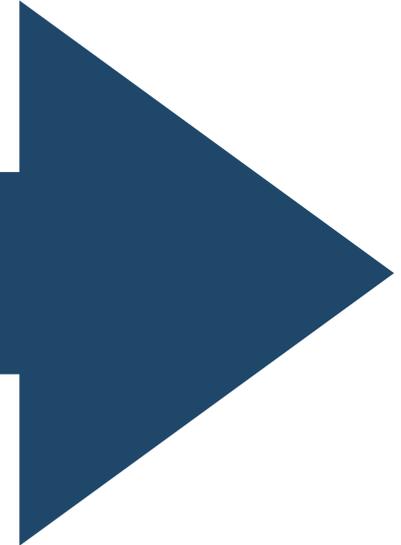
- État mise en oeuvre
- Retard mise en oeuvre
- Assistant priorisation

Rapports

- Rapport conformité F1- F2
- Assistant MAJ annuelle
- Rapports personnalisés

Requêtes et exportation des requêtes

Arrimage AGIRE aux besoins des PGIR





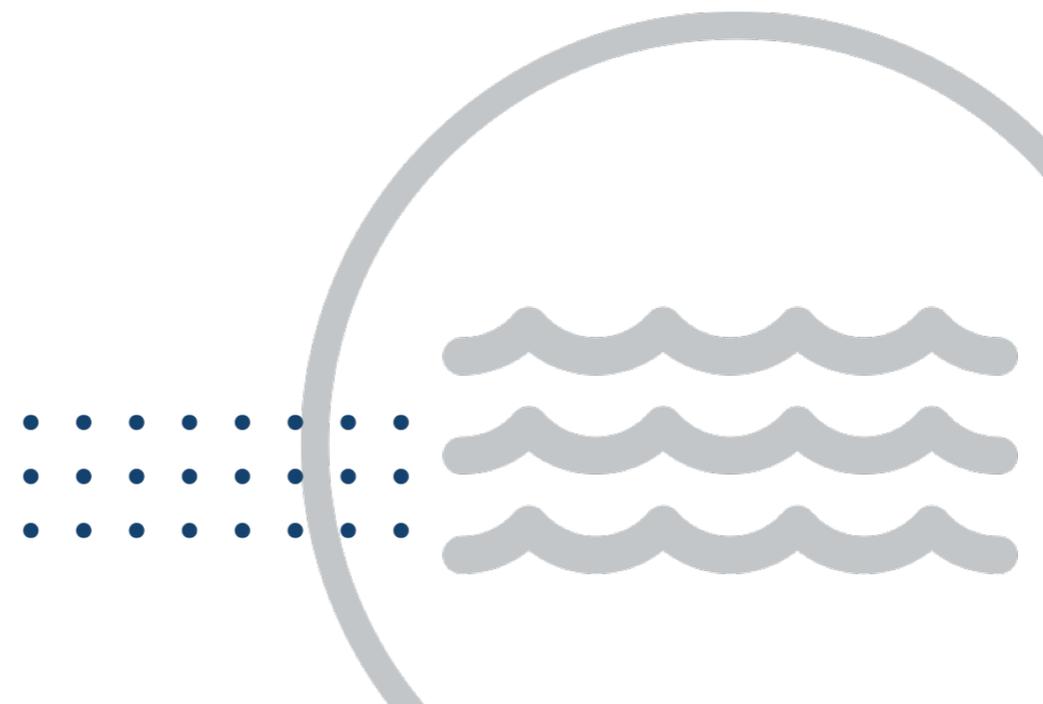
Des questions ?



Et les fondements du PDE dans tout ça ?

Et maintenant parlons des erreurs constatées dans la base de données et des fondements d'un PDE.

- Beaucoup d'irrégularités dans l'application;
- Beaucoup d'utilisateurs ont saisi des « non définis » ou « autre »;
- Beaucoup de numéro de problématiques, d'orientations, d'objectifs ou d'actions dans le titre et non dans la case dédiée;
- Beaucoup d'orientations, d'objectifs, ou d'actions qui n'en sont pas;



Quelques rappels

Qu'est-ce qu'un PDE et comment s'articule -t-il ??

- Doit présenter entre autres **les problèmes d'ordre hydrique et environnemental d'un bassin versant ainsi que les solutions envisagées**, notamment en matière de protection, de restauration et de mise en valeur de l'eau et des écosystèmes associés, afin d'atteindre les objectifs fixés par les acteurs de l'eau.

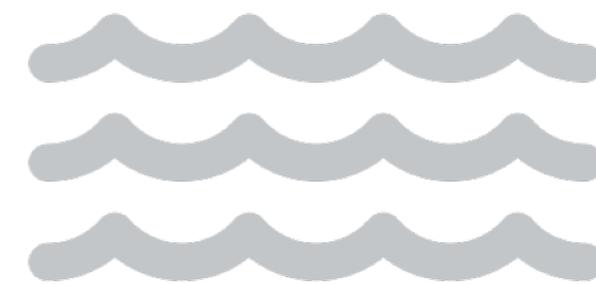
Quelques rappels

Le PDE comprend les éléments suivants :

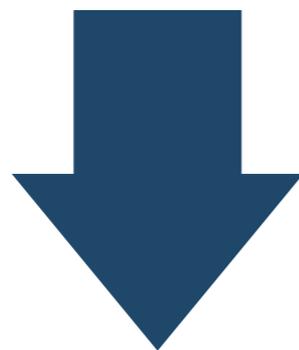
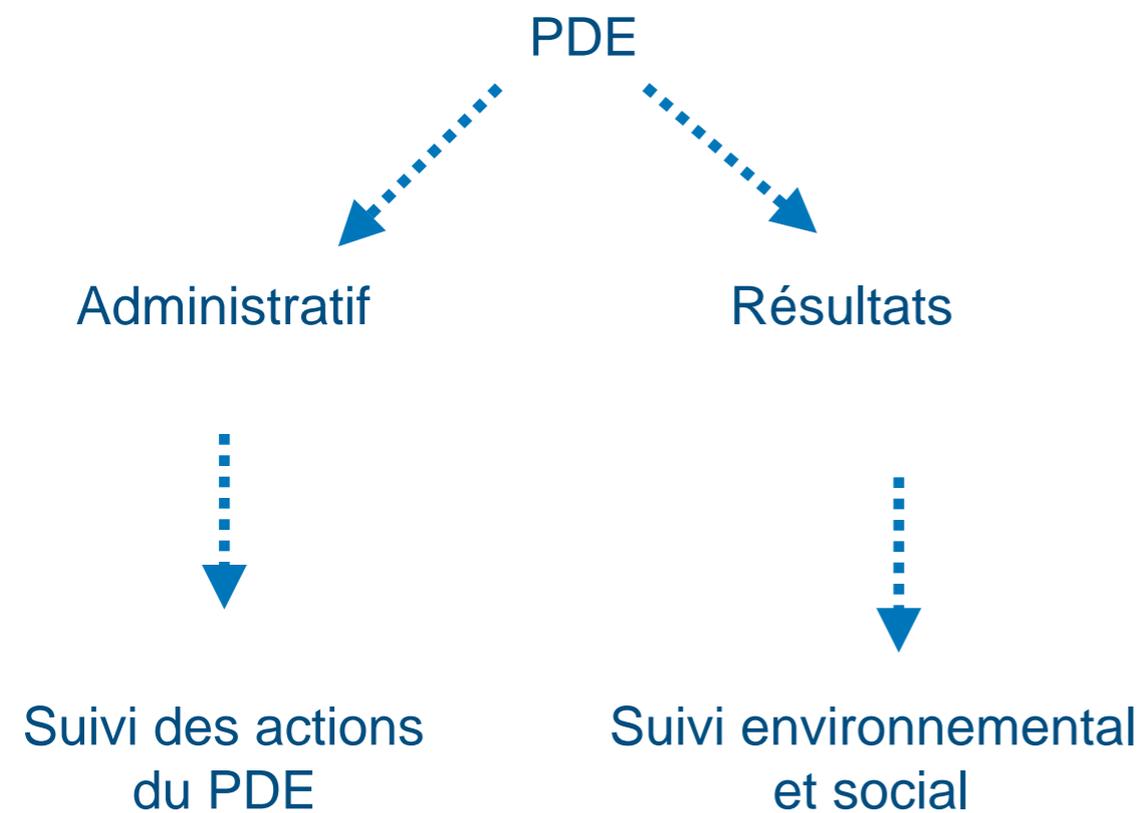
- Un portrait de l'état actuel de la ressource eau dans la zone de gestion en fonction des connaissances du moment;
- Un diagnostic qui permet de déterminer les problématiques de la zone;
- Des orientations découlant des problématiques afin de guider le choix des objectifs à fixer et des actions à entreprendre;
- **Un plan d'action qui indique les objectifs à atteindre et les actions à mettre en oeuvre par tous les acteurs du territoire pour enrayer les problématiques ciblées et leurs conséquences.**

ATTENTION

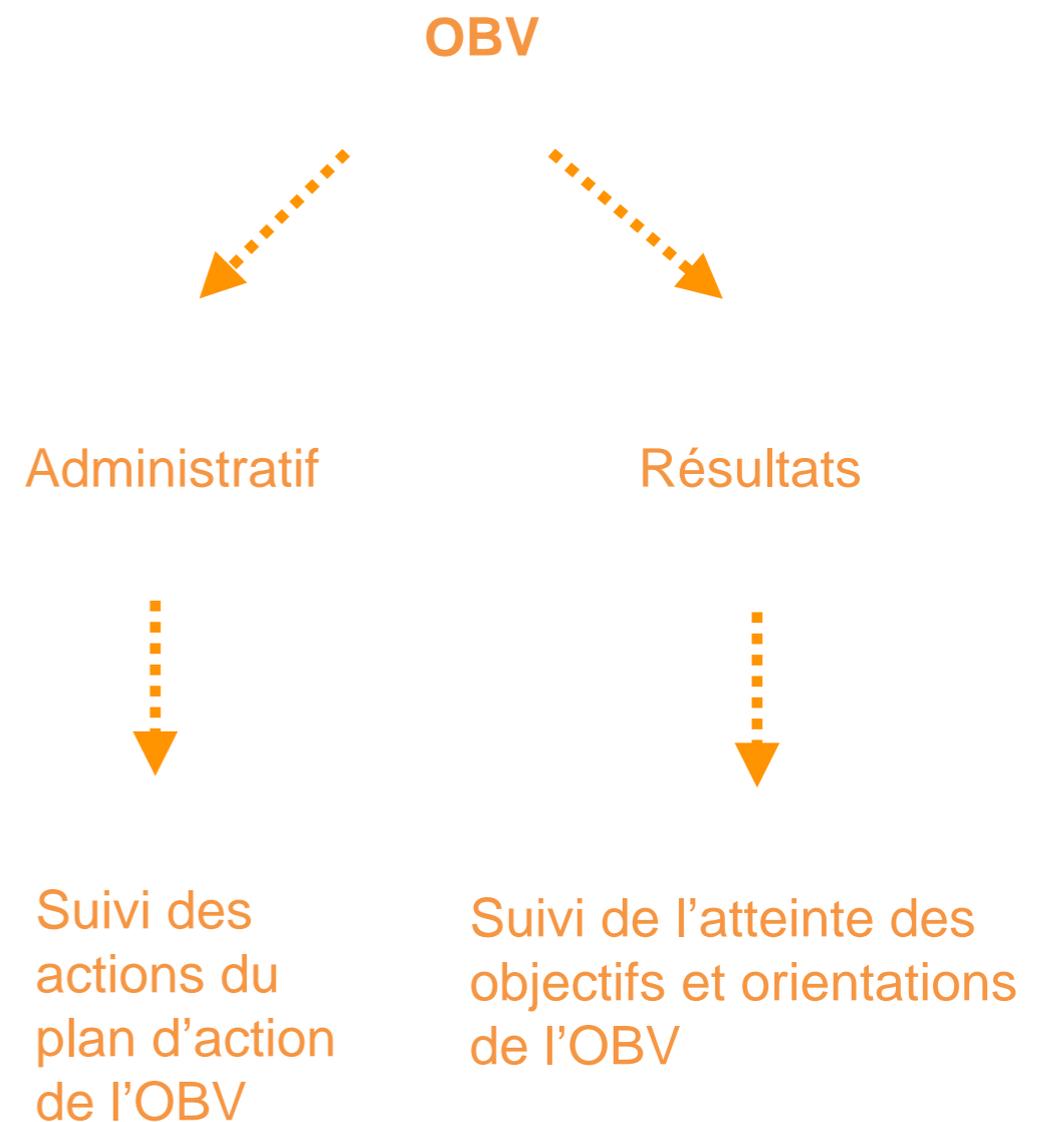
Un PDE n'est pas un plan des activités de l'OBV



Un PDE n'est pas un plan d'organisme...

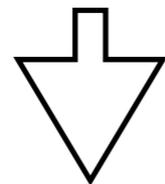


Approche basée sur le développement de partenariats

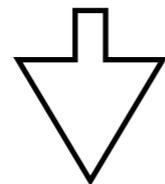


Suivi des résultats VS suivi administratif

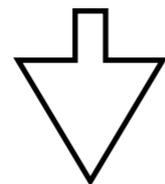
Suivi administratif



Action

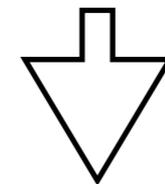


Évaluation de la qualité des actions et des programmes

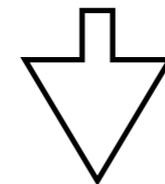


Indicateurs administratifs:
ressources humaines, financières et matérielles, échancier, acteurs et partenaires impliqués, nombre de participants et bénévoles à une activité, etc.

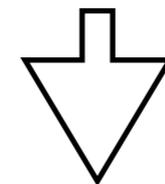
Suivi des résultats



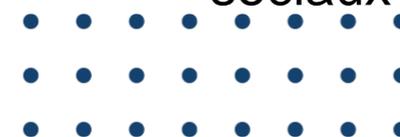
Objectif



Évaluation de la qualité de l'environnement et des changements sociaux



Indicateurs de qualité environnementale et indicateurs sociaux



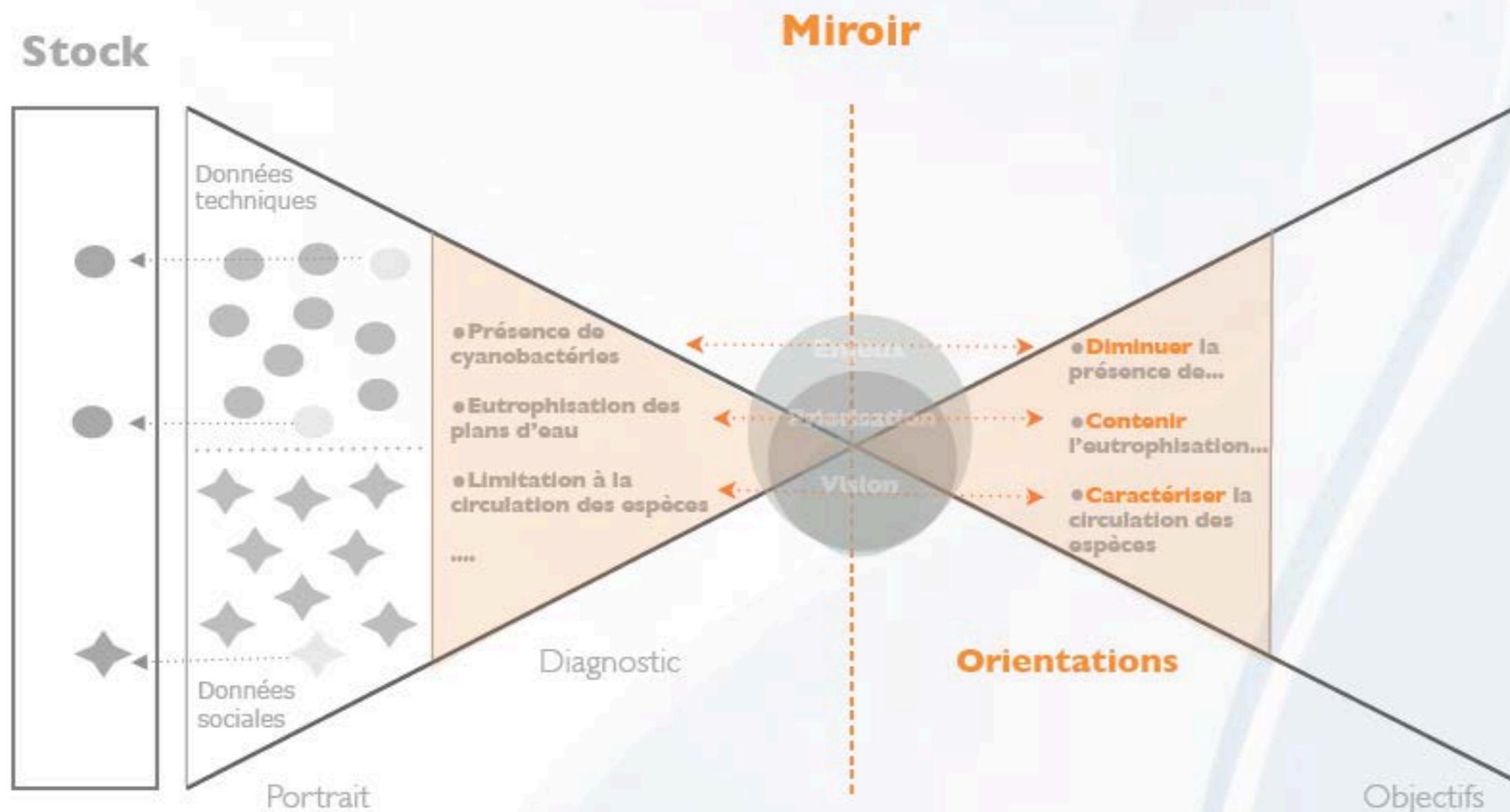
Suivi des résultats VS suivi administratif

Indicateurs

Catégories d'indicateurs	Exemples d'indicateurs
Indicateurs environnementaux	<ul style="list-style-type: none">• Paramètres de qualité de l'eau (par exemple : azote, phosphore, mercure).• Fréquences de dépassement des critères de qualité de l'eau.• Critères de prévention de la contamination (consommation d'eau et d'organismes aquatiques).
Indicateurs administratifs	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de fermes qui respectent un règlement.• Nombre de contrôles effectués.• Nombre d'industries dont les rejets sont conformes à leur certificat d'autorisation.• Performance individuelle des projets (respect des échéanciers, respect du budget, conformité des travaux, etc.).



Les orientations



C'est parce que l'on a des problématiques qu'il y a des enjeux et c'est parce qu'il y a des enjeux qu'il y a des orientations. Le miroir illustre ici le lien logique entre ces 3 parties.

Les orientations

Qu'est ce qu'une orientation ?

- **Les orientations sont les grandes pistes d'actions qui doivent permettre de résoudre les problèmes qui touchent les enjeux;**
- Il y a une ou plusieurs orientation(s) pour chacune des problématiques de votre diagnostic;
- Le libellé de l'orientation pourrait être exactement celui du diagnostic + un verbe.

Exemples :

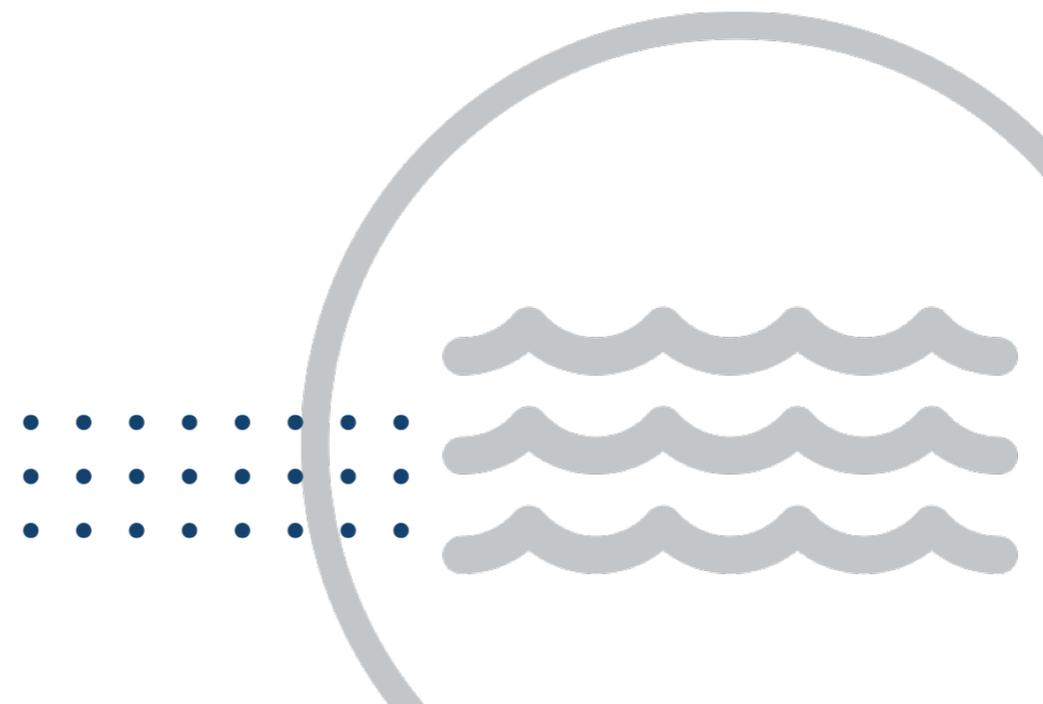
- | | | |
|--|--------|---|
| • Présence de cyanobactéries |▶ | Diminuer la présence de cyanobactéries |
| • Eutrophisation des plans d'eau |▶ | Contenir l'eutrophisation des plans d'eau |
| • Limitation de la circulation des espèces |▶ | Caractériser la circulation des espèces |



Les objectifs

Qu'est ce qu'un objectif ?

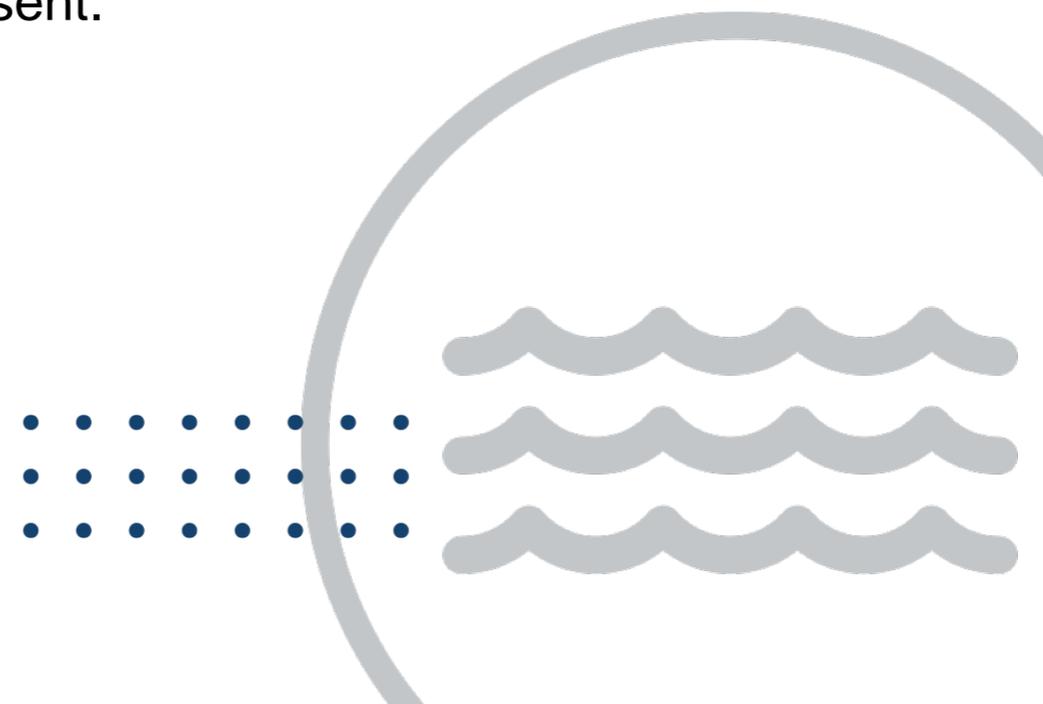
- Les objectifs peuvent être des objectifs de valeur (pour les données physiques (ex : 1.3mg/l de Phosphore)) ou d'attitude (pour les données sociales) (ex : l'eau est une priorité));
- La réussite d'une orientation implique souvent l'atteinte de plusieurs objectifs;
- Un objectif peut être commun à plusieurs orientations;
- Dès l'élaboration des objectifs, il faut considérer le suivi et évaluation et ce, afin de se doter d'indicateurs appropriés.



Les objectifs

Qu'est ce qu'un objectif ?

- Doit être lié aux orientations qui, elles mêmes, découlent des enjeux;
- **concrétise la mobilisation en fixant des buts vers lesquels les acteurs de l'eau orienteront leurs efforts pendant le cycle de gestion en cours;**
- représente des fins quantifiables et réalisables dans un délai donné (SMART);
- doit exprimer quantitativement le résultat que les actions devraient produire à un endroit donné, dans un délai donné, pour que les conditions désirées se réalisent.

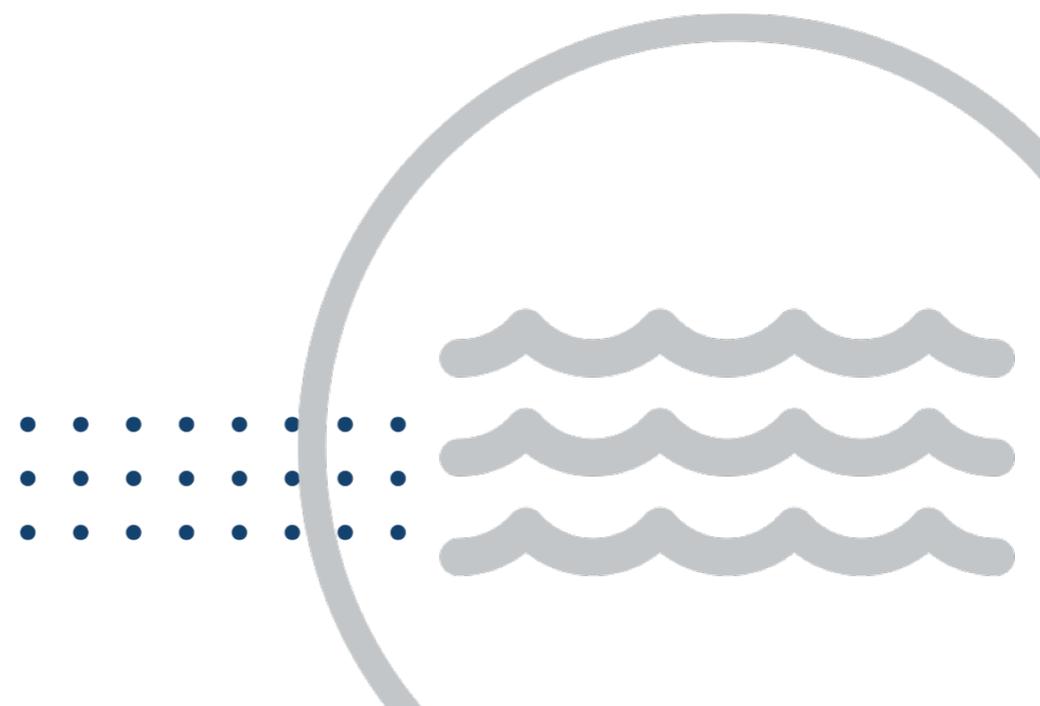


Les actions

Une fois les objectifs fixés...

- Nous comprenons à présent notre territoire.
- Nous savons quelles problématiques il subit.
- Nous avons fixé ce que nous voulions régler.
- Nous nous sommes donné des objectifs

Comment les atteindre ?....





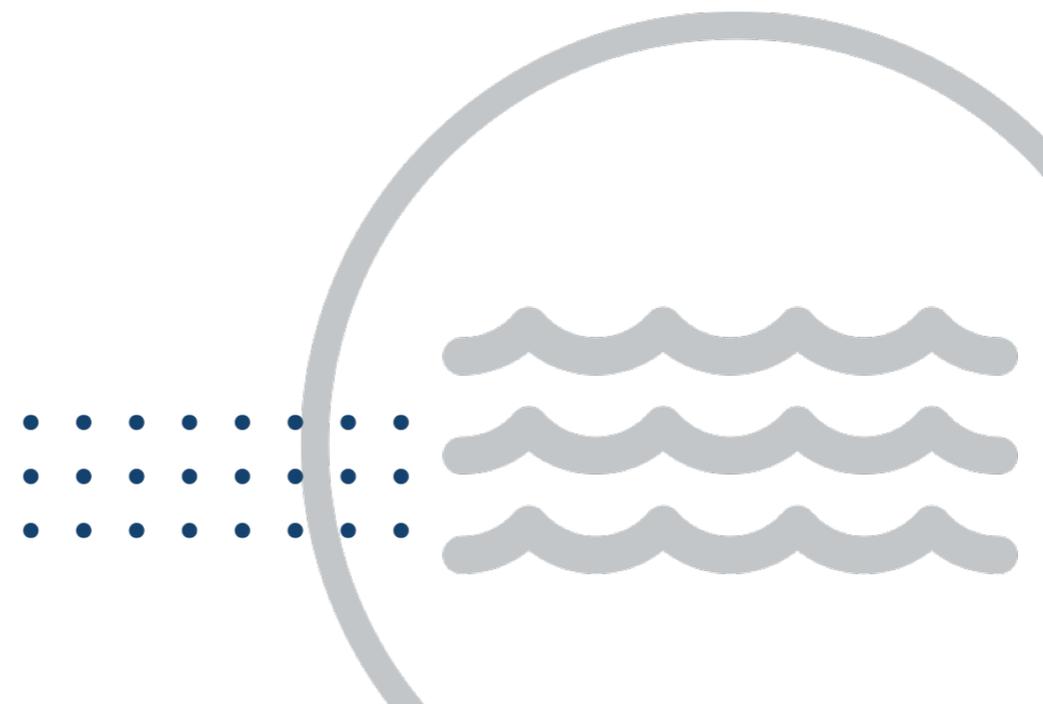
Grâce au
plan d'action !



Reprenons les bases....

Qu'est ce qu'une action ?

- Agir sur une problématique;
- Être suivi via des indicateurs;
- Présenter le maitre d'oeuvre, la portée, une valeur;
- Peut permettre d'atteindre plusieurs objectifs;
- Doit être précise dans la mesure du possible.





C'est l'heure
du Jeu !



Tomberez vous dans le piège ?



Objectifs :

- Déclencher et amorcer des échanges sur les éléments inscrits dans AGIRE;
- Susciter une réflexion sur le libellé et l'intitulé de problématiques orientations, et objectifs des PDE afin qu'ils soient cohérents entre eux et que l'atteinte des objectifs soit réalisable dans le suivi de la GIRE au Québec.



Tomberez vous dans le piège ?



Fonctionnement :

- Classer les intitulés proposés selon s'ils appartiennent à un PDE ou plan d'activités d'OBV;
- Classer les orientations, objectifs et actions dans la bonne catégorie;
- Retour en plénière et présentation des résultats, ressentis, etc.



Tomberez vous dans le piège ?



Résultats visés :

- Meilleure compréhension de comment construire un PDE et comment le saisir dans AGIRE;
Meilleure mise à jour du PDE ;
- Formation des nouveaux employés.





Merci de votre attention !

PAUSE



Rencontres régionales d'accompagnement PDE

Pauline Marquer
25 novembre 2019

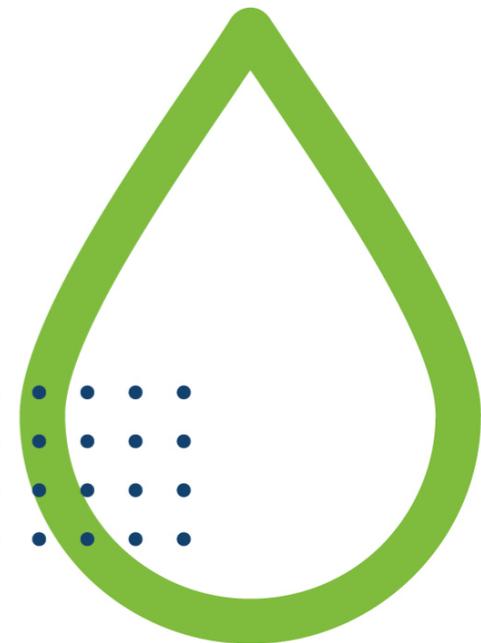


Table des matières



Point sur les outils du ROBVQ à votre disposition



Point sur l'avancement et les nouveautés d'AGIRE



Point sur le livrable associé aux OCREMA



La mobilisation des acteurs au coeur de la mise en oeuvre des PDE

Contexte du livrable - convention d'aide financière

Article iii) :

- Effectuer une mise à jour annuelle du PDE de la ZGIEBV.

Article 4a) vi) :

- **Au plus tard le 15 mars 2020, la mise à jour des éléments inscrits au PDE concernant les objectifs en matière de conservation des ressources en eau et des milieux qui leur sont associés établis par la Corporation, selon les attentes de la Ministre.**



Éléments d'intérêts

- Référence à l'article 13.1 de la loi sur l'eau dont l'objectif est de poursuivre la protection des milieux humides et hydriques, de manière à **assurer et mettre en valeur les différents bénéfices résultant de la présence de ces milieux.**
- 1er PRMHH attendus pour 16 juin 2022.

Contexte du livrable - convention d'aide financière

- « La mise à jour de vos PDE doit donc prioritairement porter sur la thématique de la conservation des milieux humides et hydriques » .
- L'expression « objectifs en matière de conservation des ressources en eau et des milieux qui leur sont associés » est tirée intégralement de la Loi sur l'eau et découle directement de la modification entraînée par l'adoption de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques.
- Le contenu du PDE doit donc obligatoirement présenter des objectifs en matière de conservation des ressources en eau et des milieux qui leur sont associés, en tenant compte des besoins des MRC et des objectifs qu'elles peuvent elles-mêmes fixer dans le cadre de la mise en œuvre de leur plan régional des milieux humides et hydriques ».



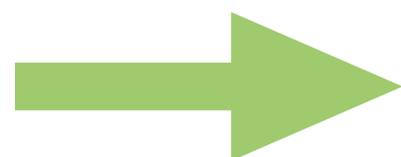
Consignes du MELCC présentées le 30 mai 2019

Mars 2020 :

- Planification de l'exercice de mise à jour du PDE relativement à l'élaboration (ou la mise à jour) d'objectifs de conservation des milieux humides;
- Résultats des premières étapes de concertation (via un rapport);

Mars 2021 :

- Effectuer une mise à jour du PDE intégrant les éléments concernant les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques;



Assurer une cohérence entre l'élaboration des PRMHH et la mise à jour des planifications stratégiques de la ressource hydrique (les Plans directeurs de l'eau et les Plans de gestion intégrée régionaux).

Consignes du MELCC présentées le 30 mai 2019

Éléments d'intérêts :

- Le PDE est une planification stratégique des ressources en eau d'un territoire élaborée en concertation avec les acteurs de l'eau.

Il doit ainsi donner des « orientations », une « direction » aux acteurs de l'eau du territoire face aux problématiques identifiées par ces derniers afin que l'ensemble des acteurs œuvre dans la même « direction.



Consignes du MELCC présentées le 30 mai 2019

Les objectifs de conservation :

- Être à l'échelle des bassins versants ou de la ZGIE;
- Être établis à partir des connaissances existantes et disponibles ;
- Être cohérents avec les besoins exprimés par les acteurs municipaux représentés au sein de la table de concertation;
- demeurer des objectifs de niveau « stratégique » ;



Les attentes du MELCC

Pour le 15 mars 2020 :

- une planification de l'ensemble de l'exercice de mise à jour de votre PDE relativement à la définition et l'élaboration des objectifs de conservation des MHH;
- premières étapes de concertation complétées avec ses acteurs de l'eau, principalement les acteurs municipaux, relativement à la conservation des MHH;
- rapport sur l'état d'avancement de cet exercice.

D'ici le 15 mars 2021 :

- remettre au MELCC une mise à jour intégrant les éléments concernant les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques;
- étapes de concertation avec l'ensemble des acteurs de l'eau de votre ZGIE;
- bilan de l'exercice de mise à jour des éléments concernant les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques.

Les attentes du MELCC

Planification de l'exercice pour 2020 doit contenir :

- liste des acteurs de l'eau nécessaires à l'exercice, notamment les MRC et les municipalités;
- **liste des actions ou moyens devant mener à l'identification des besoins des MRC, à l'identification de la portée géographique et à l'élaboration des objectifs (devrait comprendre les mécanismes de communication et de concertation à utiliser ou utilisés ainsi qu'une étape d'identification d'une vision de conservation des MHH du territoire);**
- **échéancier prévisionnel de la réalisation de ces actions;**
- premiers résultats des actions engagées (ex : nombre et type de rencontre ou activité réalisée, liste et provenance des participants, liste des invités, compte-rendu de rencontre, ébauche d'objectifs de conservation, mise à jour de données du portrait ou du diagnostic, etc.);
- mécanismes de concertation et communication utilisés;
- identification d'une vision de conservation.

Les attentes du MELCC

La rapport présentant l'état d'avancement des premiers actions de concertation doit (au minimum) contenir :

- une brève description des actions réalisées ;
- les résultats des actions réalisées (ex : nombre et type de rencontre ou activité réalisée, liste et provenance des participants, liste des invités et moyens de communication utilisés, compte-rendu de rencontre, auto-évaluation de la concertation, vision de conservation, ébauche d'objectifs de conservation, mise à jour de données du portrait ou du diagnostic, etc.).



Le choix des mécanismes de concertation utilisés est laissé au jugement de chaque OBV

Un arrimage judicieux et propice !



Afin de maximiser les chances de réussite de l'arrimage entre les deux processus, nous recommandons fortement aux OBV d'utiliser la fenêtre d'opportunité fournie par l'obligation légale d'élaboration des PRMHH qu'ont les MRC.

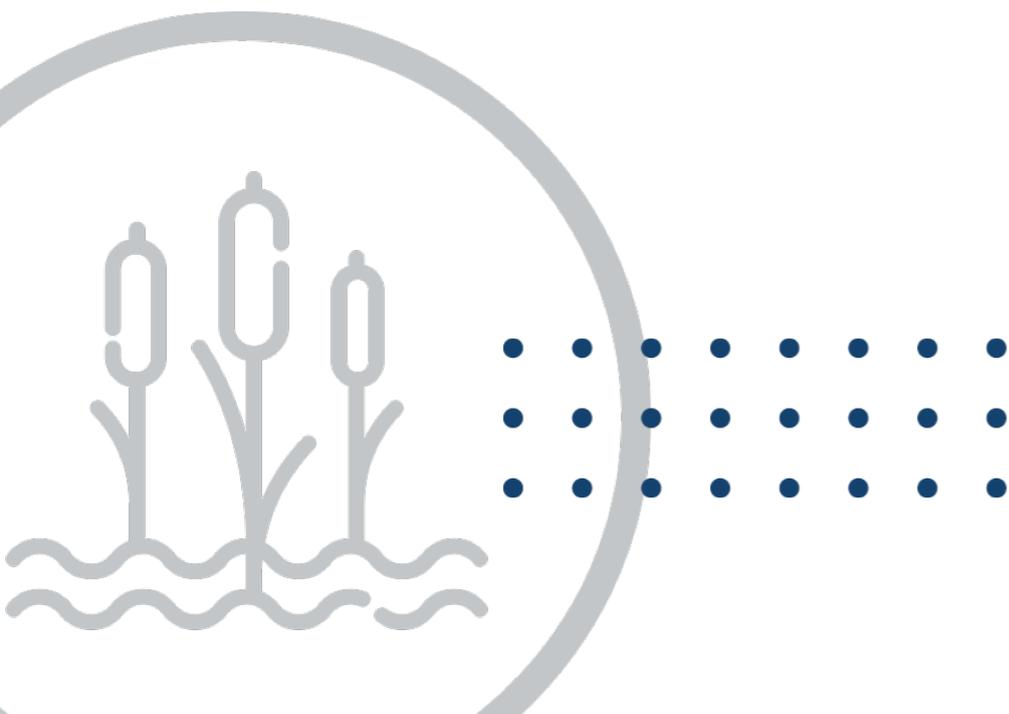
En positionnant les OBV le plus tôt possible en amont du processus d'élaboration des PRMHH par ce présent exercice de mise à jour des PDE, nous croyons que l'expertise en concertation des OBV sera ainsi mise en valeur.

Par où commencer ?



Planification de l'exercice

- Échéancier prévisionnel;
- Stratégie de mobilisation et planification du processus de concertation sur la problématique associée à la perte des milieux humides et hydriques ;
- Contacts et concertation avec vos acteurs municipaux en priorité.

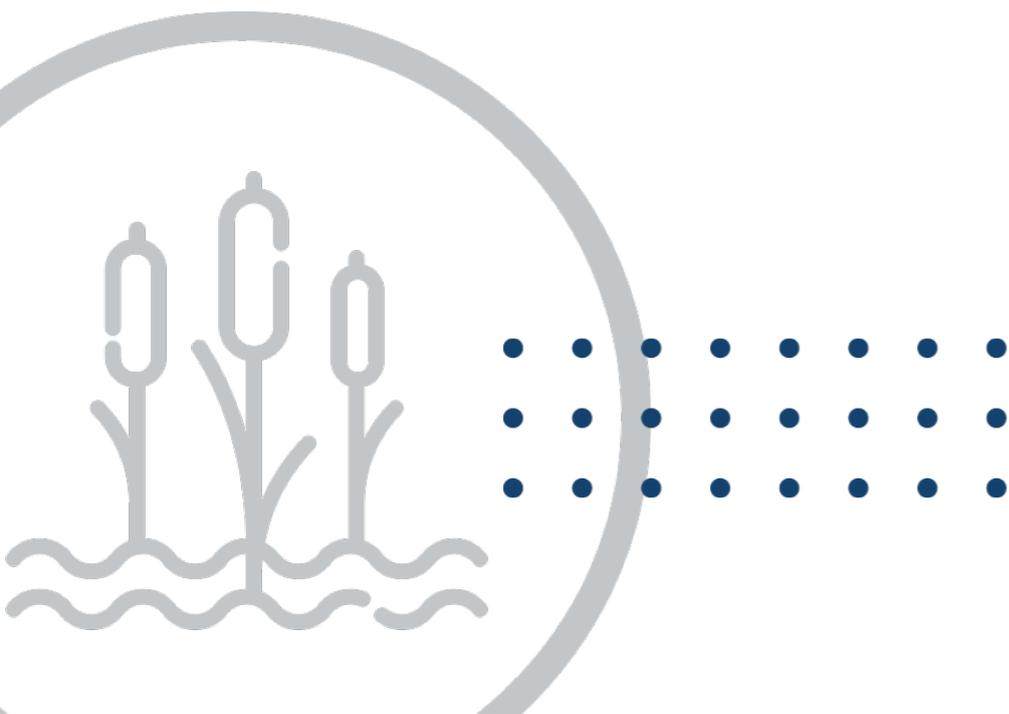


Par où commencer ?



Mises à jour du PDE d'ici 2021 :

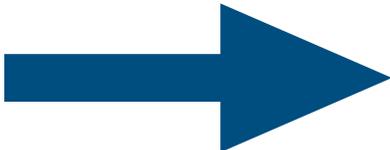
- être à l'échelle des bassins versants ou de la ZGIE;
- être établis à partir des connaissances existantes et disponibles;
- être cohérents avec les besoins exprimés par les acteurs municipaux représentés au sein de la table de concertation;
- demeurer des objectifs de niveau « stratégique ». Cette décision devrait être prise en concertation avec les acteurs de l'eau.



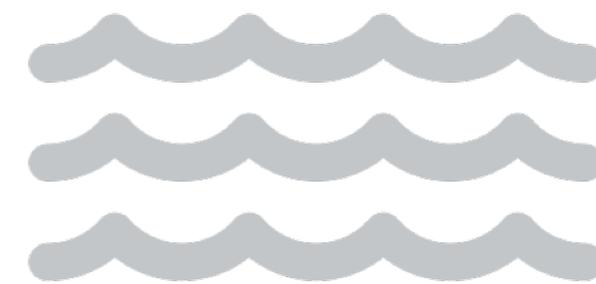
Comment construire des objectifs stratégiques de conservation ?

Qu'est-ce qu'un objectif stratégique ?

- les objectifs « stratégiques » trouvés dans un PDE sont des « buts » identifiés en concertation par les acteurs du milieu;
- ils orientent l'identification des priorités, des actions à prendre et des ressources nécessaires pour les acteurs de l'eau. Ils servent à l'élaboration d'objectifs précis et localisés que se fixent les acteurs de l'eau dans leur contexte de travail respectif;
- ne sont pas systématiquement chiffrés;
- doit identifier une « direction » à prendre sur une thématique, sans imposer les moyens pour l'atteindre.



La participation des acteurs de l'eau (principalement les acteurs municipaux, mais sans nécessairement s'y restreindre) à l'identification de ces objectifs est toutefois déterminante pour l'appropriation.



Objectifs de conservation



Objectifs associés à la problématique de dégradation des MHH :

- protéger les milieux boisés et les milieux humides du BV X;
- mettre en valeur les milieux humides à haute valeur écologique ;
- favoriser la conservation et la restauration d'espaces boisés et de bandes riveraines en bordure de plans d'eau ;
- favoriser la préservation des écosystèmes riverains, aquatiques et humides, et des espèces présentes ;
- conserver l'intégrité des habitats des différentes espèces fauniques et floristiques présentes sur le territoire et assurer le maintien de ces espèces;
- mettre en oeuvre des stratégies pour assurer la protection la mise en valeur des milieux humides.



Comment construire des objectifs stratégiques de conservation ?

Existe-t-il déjà dans votre PDE des objectifs de conservation des MHH ?

Si OUI

- ➔ Sont-ils encore en vigueur ?
- ➔ Sont-ils encore supportés par les acteurs de l'eau ?
- ➔ Répondent-ils en partie aux besoins des acteurs municipaux au regard de la LCMHH ET du travail attendu par les PRMHH ? (fonctions écologiques, aucune perte nette ?)
- ➔ L'objectif a -t-il été atteint ? (indicateurs, statut d'avancement)

Si NON

- ➔ Quels sont les intérêts de vos acteurs en ce sens, en commençant par les acteurs municipaux ?
- ➔ Selon le diagnostic de votre PDE, quelles sont les problématiques associées au MHH sur votre ZGIE ou par BV ?
- ➔ Pour quels objectifs les acteurs de votre territoire sont prêts à s'engager et accomplir des actions ?

Exercice de co-réflexion



Objectifs

- Déclencher et amorcer des échanges sur les éléments attendus dans le cadre de ces nouveaux livrables attendus par le MELCC;
- Susciter une réflexion entre les attentes minimales du MELCC et votre latitude dans l'exercice.

Exercice de co-réflexion

Fonctionnement de l'atelier :

Groupe de 4

- Explorer et réfléchir collectivement à ce que vous pourriez faire au regard des attentes du MELCC pour le 15 mars 2020 (10 mn);
- Explorer et réfléchir collectivement à ce que vous pourriez faire au delà des attentes du MELCC d'ici le 15 mars 2020 (10 mn);
- Explorer et réfléchir collectivement à ce que vous pourriez faire au regard des attentes du MELCC pour le 15 mars 2021 (10mn) ;
- Explorer et réfléchir collectivement à. Ce que vous pourriez faire au delà des attentes du MELCC d'ici le 15 mars 2021 (10mn).

Retour en plénière (15-20 mn)

Exercice de co-réflexion



	Attendu au minimum pour 2020 par le MELCC	Attendu au minimum pour 2021 par le MELCC
Ce que vous pourriez faire pour réaliser cet exercice		
Ce que vous pourriez faire pour aller plus loin		

Retour en plénière



Des outils qui pourraient vous aider (facultatifs)

- Gabarit de planification;
- Gabarit du bilan - rapport d'état d'avancement (en cours de préparation);
- Gabarit de bilan ;
- Des précisions sur les livrables 2021.



Merci de votre
attention !



Portrait / Diagnostic



Mises à jour du Portrait

- Occupation sol / Qualité eau;
- Écosystèmes d'intérêt et exceptionnels
- Embâcles
- Pratiques culturelles en lien avec dégradation des BR et drainage;
- EEE, EMV, IQBR, IQBPet biodiversité
- Fragmentation des milieux HH
- Terres publiques MHH
- Règlementation spécifique (ex. RU ou SAD) / contexte législatif



Mises à jour du Diagnostic

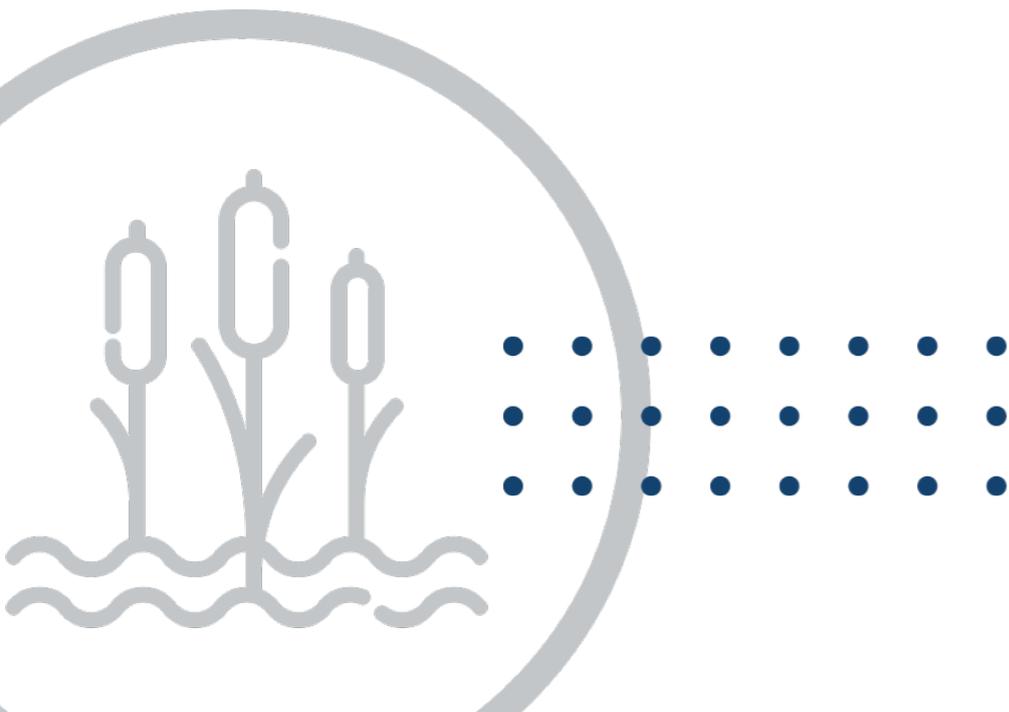
- Normes conservation (IUCN);
- Valeur écologique;
- Perte-Perturbation des MHH (% Recouvrement, disparition, dégradation, etc);
- Indice biologique (IQBR, occurrence d'espèce à statut précaire, IQBP, IDEC, benthos, etc)
- Foyer d'érosion et de sédimentation des berges / drainage/ remblayage
- linéarisation cours d'eau / exploitation de MHH, usages, etc;
- Modification du régime hydrique (inondation / étiage);
- Atlas BTSL / processus géomatique de priorisation;
- Causes et CSQ de disparition des MHH

Par où commencer ?



Mises à jour du PDE

- Mise à jour du portrait ;
- Mise à jour du diagnostic ;
- Mise à jour des orientations et objectifs de conservation ;
- Mise à jour / définitions d'actions relatives à ces objectifs de conservation (dans le PDE ET dans le PA stratégique de l'OBV



Contexte du livrable - convention d'aide financière



Extrait de la LQE. Article 46.0.2

- Sont notamment des milieux humides et hydriques:
- 1° un lac, un cours d'eau, y compris l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent et les mers qui entourent le Québec;
- 2° les rives, le littoral et les plaines inondables des milieux visés au paragraphe 1°, tels que définis par règlement du gouvernement;
- 3° un étang, un marais, un marécage et une tourbière

46.0.4. En outre des éléments prévus à l'article 24 pour l'analyse des impacts d'un projet sur la qualité de l'environnement, le ministre prend également en considération les éléments suivants:

- 1° les caractéristiques et les fonctions écologiques des milieux visés ainsi que du bassin versant auquel ils appartiennent, de même que les perturbations ou pressions anthropiques subies par ceux-ci;
- 2° la possibilité d'éviter de porter atteinte aux milieux humides et hydriques dans le cadre de la réalisation du projet et, le cas échéant, les espaces disponibles pour les fins du projet ailleurs sur le territoire de la municipalité régionale de comté concernée;
- 3° la capacité des milieux visés à se rétablir ou la possibilité de les restaurer en tout ou en partie une fois le projet complété;

Exemple : La méthode d'évaluation par animation de groupe (MÉAG)

Objectifs

- permet la définition et l'appropriation collective d'enjeux prioritaires ou d'éléments de vision, afin d'orienter les efforts vers le dialogue territorial.

Principe

- La méthode consiste à discuter et classer des thèmes de travail par ordre de priorité.
- Cette classification est réalisée à partir d'un vote secret des participants.
- La MÉAG peut être utilisée lorsqu'une communauté ou un groupe d'acteurs cherche à définir une vision de l'avenir ou à prioriser des enjeux qui l'affectent. Elle permet d'orienter les efforts des acteurs ainsi que de développer une stratégie pour atteindre les objectifs fixés auparavant.
- La MÉAG permet une priorisation d'énoncés ou d'actions à prendre, à partir de laquelle les acteurs concernés pourront élaborer la suite de leurs actions à entreprendre. Ils pourront également formuler une vision d'avenir à partir des énoncés priorisés.



Exemple : Jury citoyen



Objectifs

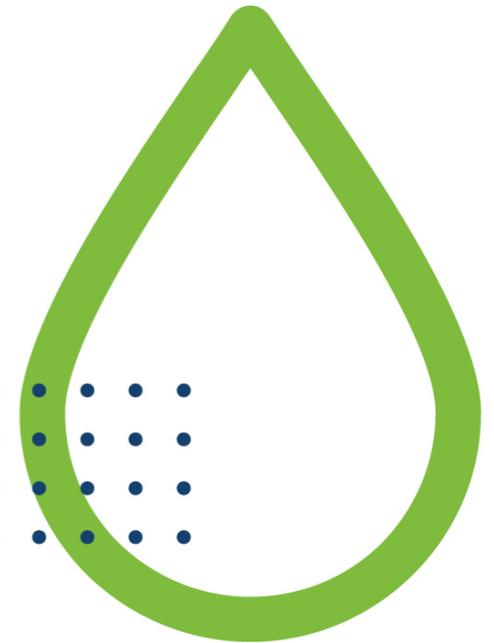
- vise à réunir un groupe de personnes représentatif de la population afin de participer à la prise de décision politique concernant un enjeu local ou national;

Principe

- recrée les différentes étapes de la formation d'un vrai jury :
 - les participants sont d'abord informés par des experts appelés « témoins » sur la problématique abordée et entament par la suite un processus de délibération.
- Ce processus vise à formuler de façon consensuelle des recommandations qui sera livré au groupe initiateur de l'exercice.
- Cette méthode permet d'avoir à la même table de discussion plusieurs personnes de différents milieux.

Développer sa stratégie de mobilisation

Pauline Marquer



Regroupement des organismes de bassins versants du Québec



Table des matières



Retour sur le projet provincial



Présentation de la suite du projet en cours



Présentation des concepts de la mobilisation et de l'aide-mémoire



À vous la parole !

Contexte du projet

La convention 2018-2021

- Maintenir les activités de l'organisme en impliquant et concertant les acteurs de l'eau dans la ZGIEBV concernée et en mettant en oeuvre une stratégie de mobilisation qui favorise leur participation et leur engagement;

Les constats

- Lacune dans le suivi et la mise en oeuvre des PDE (engagement des acteurs);
- Difficulté dans la mobilisation des acteurs dans les ZGIE;
- Difficulté dans la prise en charge des actions du PDE par les acteurs

Contexte du projet - de nouveaux livrables

Objectif global du projet

Évaluer les efforts et de participation de mobilisation incitant l'engagement des acteurs de l'eau à la réalisation des actions prioritaires dans la résolution des problématiques inscrites aux PDE.



Contexte du projet - les objectifs visés

Objectifs visés - volet local

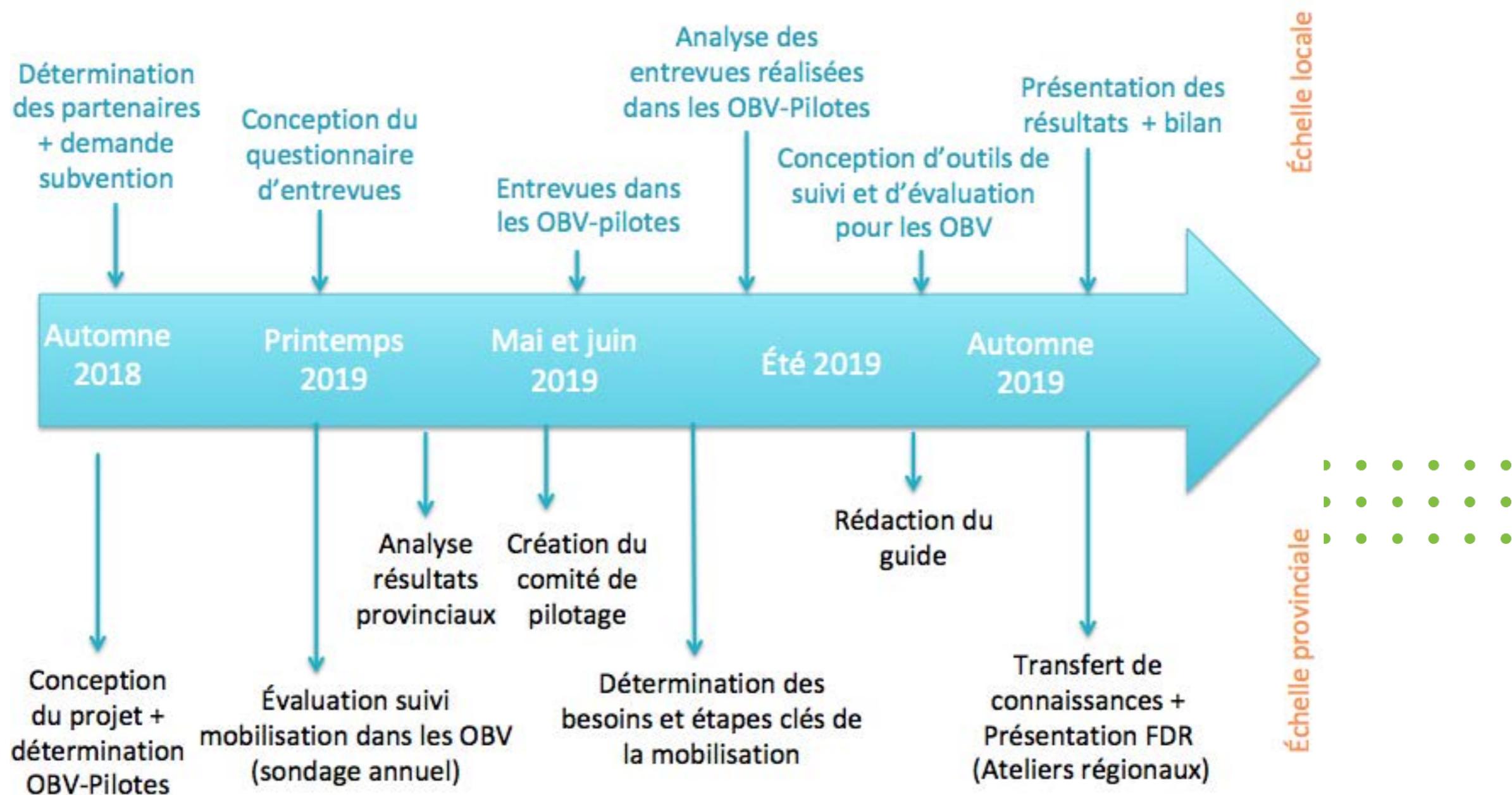
- Évaluer les stratégies de mobilisation déployées par deux OBV;
- identifier les facteurs de réussite et des obstacles à la mobilisation des acteurs de l'eau;
- **Développer un outil de suivi et d'évaluation des stratégies de mobilisation.**

Objectifs spécifiques visés - volet provincial

- Favoriser la mise en commun de ressources dans un objectif d'évaluation et de suivi des stratégies de mobilisation au sein des OBV du Québec;
- Partager l'expérience des OBV afin de combler un besoin d'accompagnement méthodologique, d'échange, de partage de connaissance et d'expérience entre les OBV;
- Définir des orientations à la mise en place d'une stratégie de mobilisation efficace et efficiente au sein des OBV;
- Encourager la mise en place de modèles en matière d'évaluation et de suivi du processus de concertation et de mobilisation des acteurs.

La démarche en résumé

Éléments de planning



Contexte du projet - les résultats visés

Résultats immédiats (échantillonnage élargi)

- permettra de déterminer **quels types de fonctionnement administratif permettent l'engagement maximal d'acteurs** et fournira aux OBV des éléments essentiels à prendre en compte dans l'élaboration d'une stratégie de mobilisation et la création d'outils de suivi et d'évaluation.

Résultats intermédiaires (outils produits)

- Les outils de mobilisation produits permettront à chaque OBV d'effectuer un bilan de leur mode de gouvernance participative et de bonifier le processus de concertation au sein de chaque organisation.

Résultats ultimes

- À long terme, le projet contribuera à la mission des OBV dans la mise en oeuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant afin qu'ils puissent assurer le succès de la GIRE par la mobilisation et l'engagement des acteurs du territoire.

Table des matières



Contexte du projet



Présentation de la suite du projet en cours



Présentation de l'aide-mémoire



À vous la parole !

Présentation des résultats préliminaires et premiers constats



1) Les premiers résultats de la recherche

- L'état de la concertation
- Les leviers à la concertation *
- Les obstacles à la concertation *
- Le suivi de la concertation
- L'évaluation de la concertation *
- La mobilisation
- Les leviers à la mobilisation
- Les obstacles à la mobilisation

*** Thèmes les plus discutés lors des entretiens**

2) Difficulté de rejoindre un public représentatif de l'ensemble des types d'acteurs présents dans une ZGIE



Présentation des résultats - Constats quantitatifs

Leviers au processus de concertation

- Ajout des diner-conférences (7 fois)
- Présence de problèmes environnementaux qui touchent personnellement les acteurs de l'eau (4 fois)
- Travail sous forme d'ateliers en petits groupes durant les TC (3 fois)
- Être informé à l'avance des sujets discutés lors les TC (2 fois)
- Qualité et fréquence des contacts avec l'OBV (2 fois)
- Apprentissage à l'issue des rencontres (2 fois)
- Rencontres centrées sur les enjeux de l'eau - ne pas tomber dans des sujets administratifs ou autre (2 fois)
- Présentation du rôle de la TC et de chacun des acteurs (2 fois)

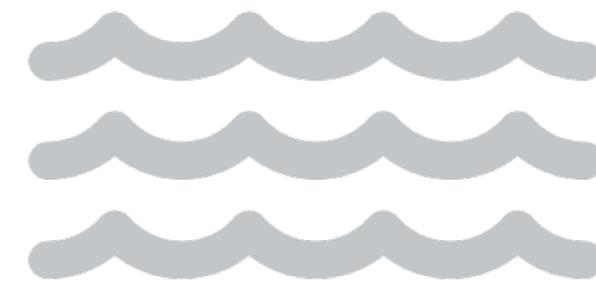
Obstacles à la concertation

- Lourdeurs/lenteurs durant les TC (20 fois) – Incompréhension du processus de concertation – monopolisation du temps de parole – discussion sur intérêts personnels
- Manque d'intérêt pour les sujets discutés et manque de bénéfices personnels (11 fois)
- Manque de disponibilité des acteurs (10 fois)
- Difficulté des acteurs à être libérés par leur employeur pour la durée totale des TC (10 fois)
- Peu d'information donnée aux nouveaux membres sur le processus de concertation (4 fois)
- Manque de temps lors les rencontres (4 fois)
- Manque d'information donnée à l'avance sur les sujets discutés lors les TC (4 fois)
- Manque de concret durant les TC (3 fois)
- Grandeur du territoire couvert par l'OBV – diversité des enjeux à discuter (3 fois)
- OBV pas assez connu publiquement (3 fois)

Présentation des résultats

Levier à la mobilisation

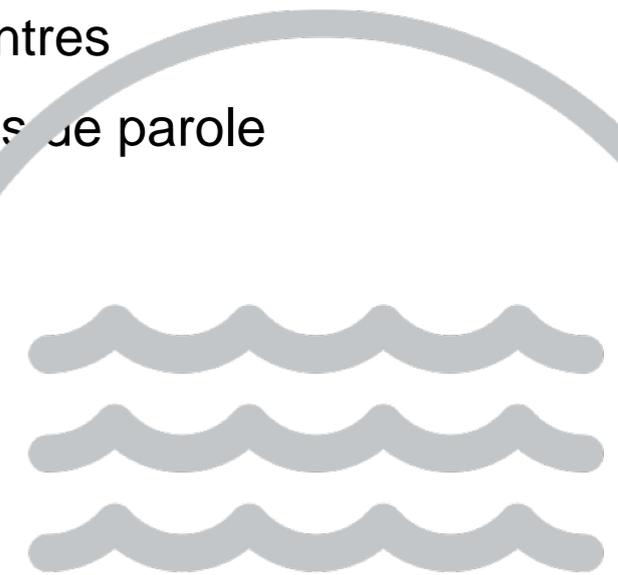
- Rencontres autour de problématiques environnementales d'actualité (intérêt des acteurs)
- Fréquence des tables de concertation
- Variabilité des processus de concertation offerts (ex. diner-conférence)
- Éléments - documents d'information diffusés précédant la rencontre afin d'alimenter les futures discussions
- Types de rencontres (ateliers de co-construction et non des rencontres d'information)
- Relation entretenue personnelle et contacts réguliers avec l'OBV (sentiment d'appartenance)
- Personnalisation des rencontres et demande individuelle de participation
- Apprentissage à l'issue des rencontres
- Rencontres concentrées sur un sujet précis
- Rôles de la table de concertation présentés
- Accompagnement des membres de la table



Présentation des résultats

Freins et obstacles à la mobilisation

- Mauvaise compréhension du processus de concertation
- Absence de problématiques précises à partir desquelles les acteurs de l'eau peuvent se réunir et partager leurs intérêts et besoins
- Grandeur du territoire
- Leadersheap de l'OBV
- Manque de bénéfices personnels
- Multiplication des mandats des acteurs
- Lenteur du processus de concertation et des rencontres - dynamisme des rencontres
- Manque de temps dans les rencontres (trop de sujets différents discutés + temps de parole de chacun)
- Manque de visibilité des résultats et impacts de la concertation
- Horaire des rencontres proposées
- Manque d'intérêt des acteurs à certains sujets



Un second constat



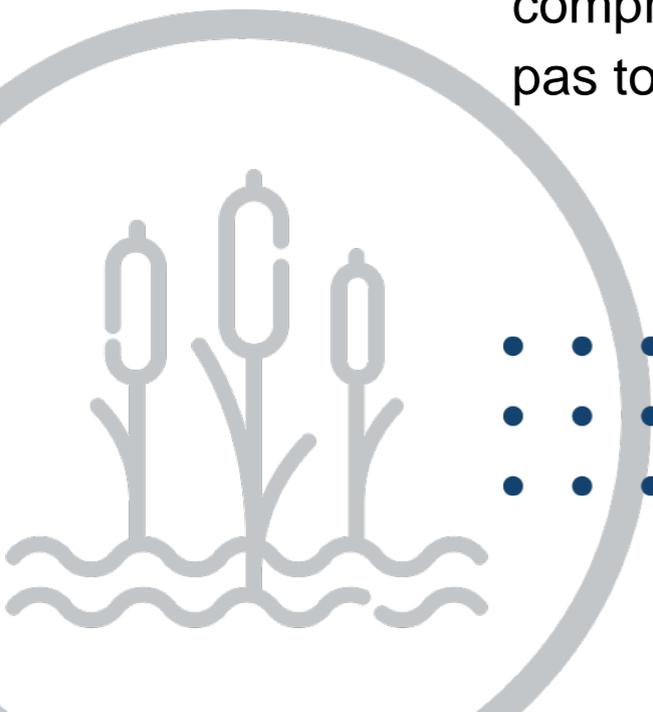
3) Difficulté de comprendre les concepts fondamentaux

- Réponses semi-similaires à la fois pour la concertation que la mobilisation

4) Difficulté de comprendre son rôle

5) Intentions et attentes dans le processus floues

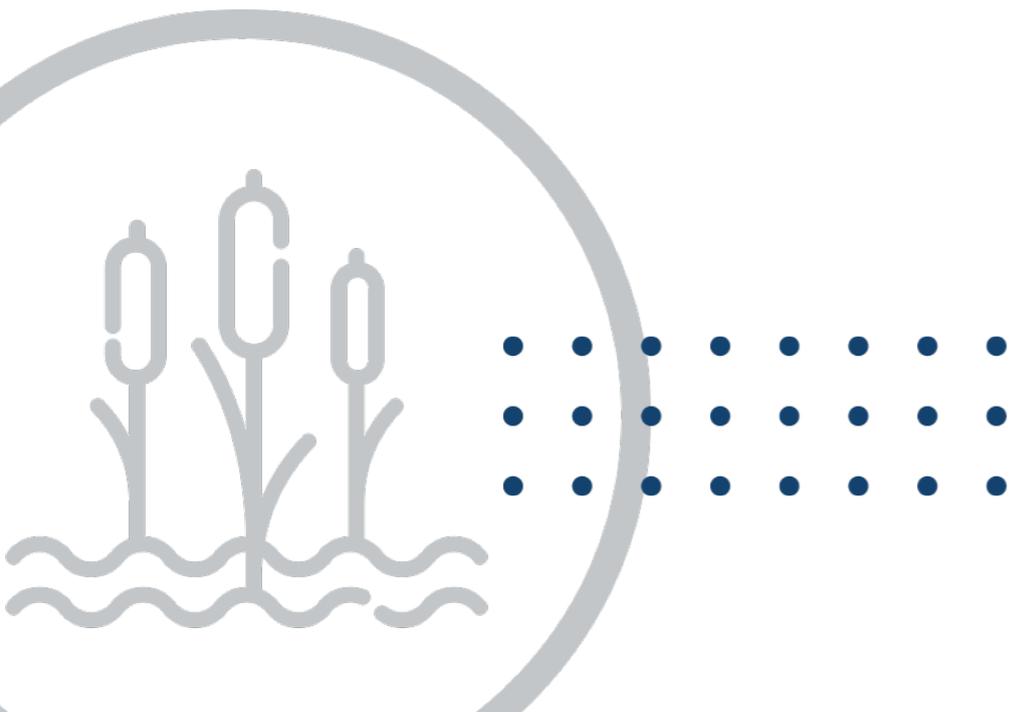
- À plusieurs reprises les acteurs ont exprimé des processus long, souvent mal compris, ou encore que ce qu'on attendait d'eux et de leur participation n'était pas toujours bien exprimé...



Un troisième constat



- 6) Les OBV font peu ou pas de suivi de leur processus de concertation avec les acteurs
- 7) Les OBV ne font peu ou pas d'évaluation de la mobilisation
- 8) Les OBV ont souvent le même schéma et utilisent les mêmes types de fonctionnement sans prendre en compte la rétroaction des acteurs quant à l'efficacité de leur processus



Suite du projet

Un échantillonnage élargi

- Plus de participants
- Plus de secteurs d'activité et type d'acteurs (ex. gouvernementaux, économiques, etc..).
- Plus de régions représentées
- Des questions sur la mobilisation plus ciblées



Un état de référence à l'échelle provinciale



Suite du projet

Des outils pour vous accompagner

- Un questionnaire de suivi pour vos acteurs (fiche-école)
- Un questionnaire d'évaluation de la mobilisation de vos acteurs
- Un rapport final



Et maintenant on fait
quoi ??



Table des matières



Retour sur le projet provincial



Présentation de la suite du projet en cours



Présentation des concepts de la mobilisation et de l'aide-mémoire



À vous la parole

Un comité de travail sur la mobilisation !

Raison d'être du projet pour le ROBVQ

Vision : Les OBV deviennent des experts en matière de mobilisation des acteurs de l'eau et des communautés dans la GIEBV

Orientation stratégique 2018-2023

Orientation 1. Accroître la reconnaissance et la crédibilité des OBV du Québec et du ROBVQ

- **Objectif 1.3.** Les rôles et réalisations des OBV et du ROBVQ sont valorisés et reconnus par les partenaires provinciaux et régionaux (particulièrement municipaux)

Un comité de travail sur la mobilisation !

Raison d'être du projet pour le ROBVQ

Orientation stratégique 2018-2023

Orientation 2. Développer l'expertise et le savoir-faire des OBV du Québec sur les grands dossiers en gestion de l'eau.

- **Objectif 2.10** Les OBV et le ROBVQ disposent d'une expertise et de savoir-faire partagés en matière de concertation, de participation publique et de médiation



Orientation 5. Appuyer la promotion, la mise en oeuvre et le suivi des PDE

- **Objectif 5.5.** Les OBV mettent en oeuvre, documentent et évaluent une stratégie de concertation/mobilisation et de promotion des PDE

Un comité de travail sur la mobilisation !

Raison d'être du projet pour les OBV

- Mise en place d'une concertation efficiente dans les OBV;
- Besoin d'accompagnement pour réussir à mobiliser et pérenniser l'engagement des acteurs de l'eau;
- Consolider le rôle d'experts en mobilisation et concertation sur leur territoire;
- Démontrer au gouvernement les moyens mis en place par les OBV pour assurer leur mandat de table de concertation;
- Économie de ressources

Un comité de travail sur la mobilisation !

Objectifs

- Favoriser les échanges entre un groupe de professionnels au sein d'OBV pour créer un support au développement d'une stratégie de mobilisation issu d'expériences vécues et cohérent aux besoins du réseau (Coconstruction);
- Offrir un accompagnement méthodologique aux OBV du Québec pour construire / développer / évaluer une stratégie de mobilisation et gagner en efficience



Un comité de travail sur la mobilisation !

Démarche de mobilisation

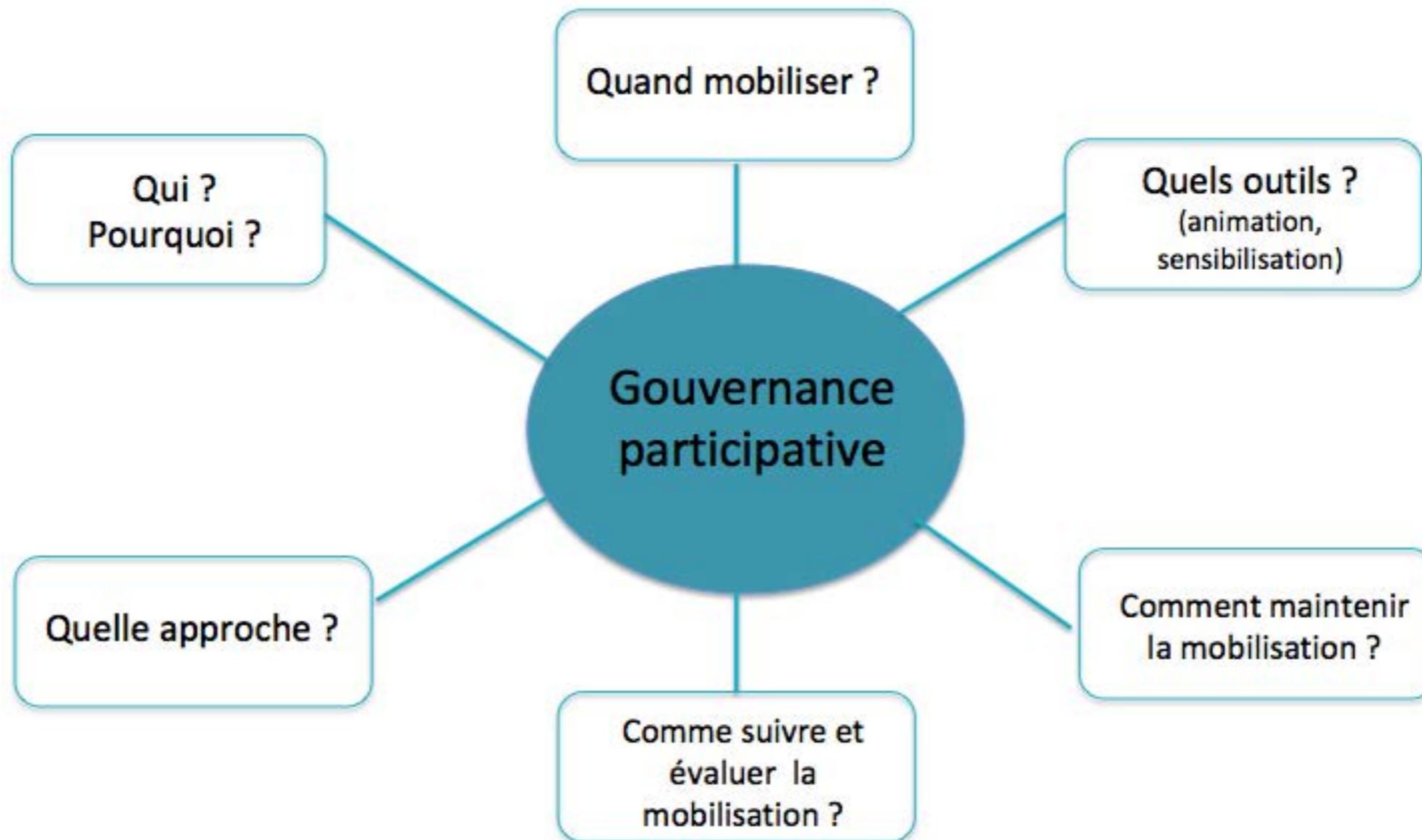
Échelle locale	Livrables attendus	Échelle provinciale
<p>Analyser et diagnostiquer l'implication locale des acteurs de l'eau dans la mise en œuvre des PDE et dans les processus de concertation de 2 OBV-Pilotes</p>		<p>Analyser et diagnostiquer à l'échelle de la province, les efforts de suivi du processus de concertation menés par les OBV</p>
<p>Fournir des outils de suivi et d'évaluation aux OBV pour l'évaluation de leur processus de mobilisation et concertation</p>		<p>Produire une « feuille de route » pour les OBV afin de les guider dans l'élaboration et la mise en place d'une stratégie de mobilisation</p>
<p>Produire un rapport final des constats identifiés dans les OBV</p>		<p>Fournir aux OBV une boîte à outils sur la mobilisation et participation citoyenne afin d'accompagner leur démarche</p>
<p>Présentation publique des résultats (OBV pilotes et RDV des OBV)</p>		<p>Présentation outil (ateliers régionaux)</p>

Présentation du comité de travail

Membres du comité

- ROBVQ : Pauline Marquer
- OBAKIR : Véronique Dumouchel (DG)
- OBV Côte-du-sud : François Lajoie (DG) et Alexandra Lavoie (CP)
- OBVRLY : Pierre-Marc Constantin (CP)
- OBV-MR : Mireille Chalifour (DG)
- COVABAR : Marcel Comiré (DG) ET Sylvain Lapointe (CP)
- OBV Saguenay : Lisane Gamache (CP)
- OBV Lac Saint- Jean : Mathieu Laroche (CP)
- Conseil d'administration du ROBVQ : Mathieu Madison
- Conseil d'administration du ROBVQ : Michel Chouinard

Démarche de mobilisation



Les premières réflexions du comité

Qu'est ce que la mobilisation ?

- Selon le Petit Larousse, la mobilisation est définie comme « l' action de rassembler et de dynamiser les énergies ».

Plus largement, la mobilisation peut être décrite comme l'action d'une personne motivée qui s'engage volontairement et pleinement dans une démarche qui, à terme, lui permettra d'atteindre et de réaliser ses objectifs .

Pour l'ordre des conseillers en ressources humaines agréées, « La mobilisation **constitue la mesure de l'engagement émotif et du lien affectif d'un employé envers l'organisation pour laquelle il travaille. L'employé mobilisé cherche à se dépasser et ses actions sont alignées sur les priorités et les besoins de l'organisation. Il démontre un réel désir d'évoluer, de performer et de s'engager au sein de l'entreprise. Il aura sans doute de l'impact et une influence positive** » .



**Qu'en est-il
pour les OBV ?**

Les premières réflexions du comité

Objectifs visés par le comité

- Produire un document qui annoncera les étapes à ne pas oublier et à réaliser lorsque l'on souhaite mettre en place une stratégie de mobilisation dans un OBV.

Sous objectifs du document

- 1) Comprendre les fondements du concept de stratégie de mobilisation;
- 2) Comprendre comment mobiliser avec efficacité, et pour de meilleurs résultats dans la mise en oeuvre des PDE et l'engagement des acteurs du territoire / communauté;
- 3) Identifier et comprendre la portée des principales étapes de la mobilisation.

Organisation du comité de travail

6 rencontres de travail et d'état d'avancement

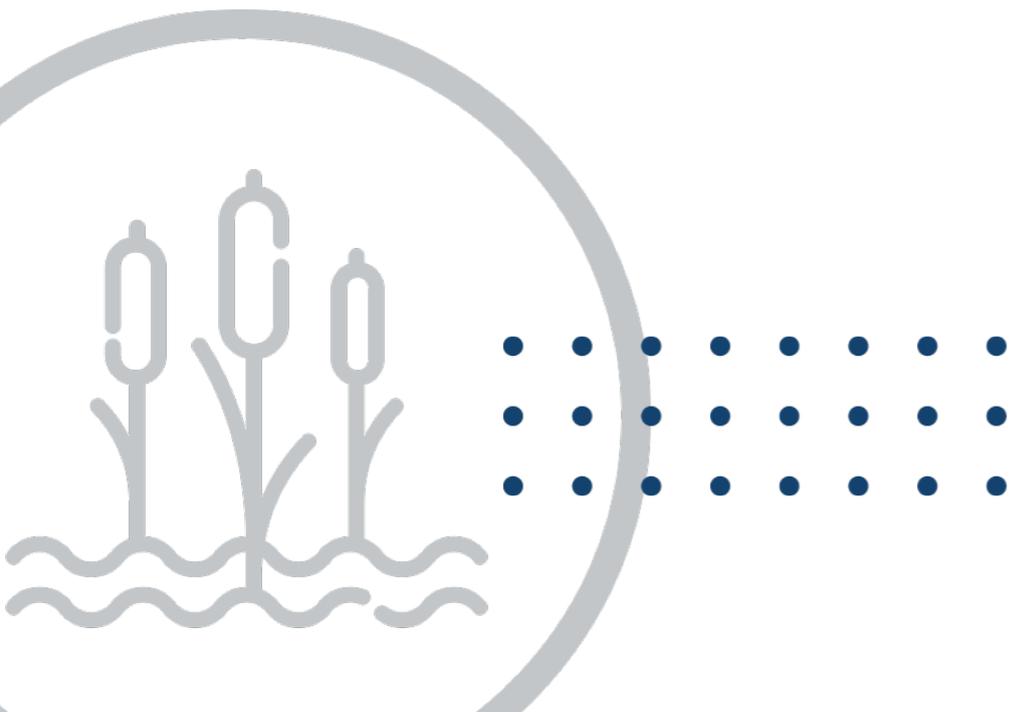
Travail de co-construction et réflexion

- Type de document produit
- Identification des étapes nécessaires à l'élaboration d'une stratégie de mobilisation;
- Déterminer le contenu de chacune des étapes (sections obligatoires et facultatives);
- Qui prend en charge la rédaction des étapes
- Qui relit ?
- Qui met en page ?
- Promotion du document



Le document- aide-mémoire

Les 8 étapes



CONSTRUIRE SA STRATÉGIE DE MOBILISATION EN 8 ÉTAPES



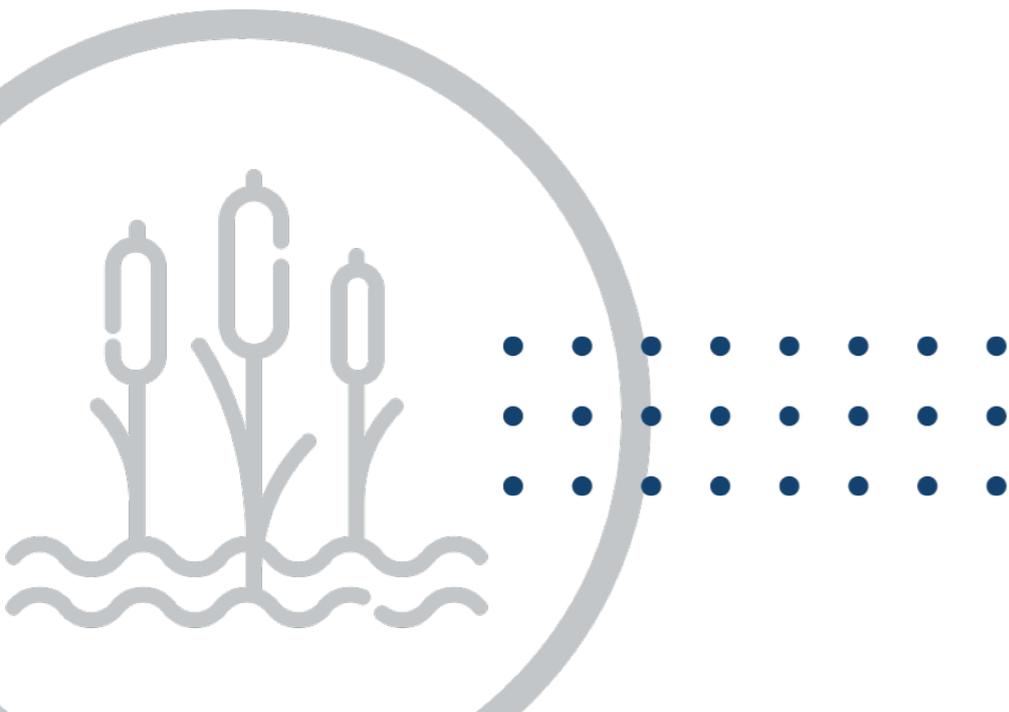
Le document- aide-mémoire

Mise en garde

La solution clé en main...n'existe pas

Il y a autant de façons de mobiliser les acteurs qu'il y a d'employés et d'organisation . Il faut explorer et essayer (et parfois même se tromper), mais surtout, il faut y mettre les efforts et le temps nécessaires pour trouver la stratégie qui correspond le mieux à votre organisme.

Prenez garde! Il faut aussi accepter que l'augmentation de la mobilisation puisse exiger des modifications à la culture organisationnelle et à la philosophie de l'organisme.

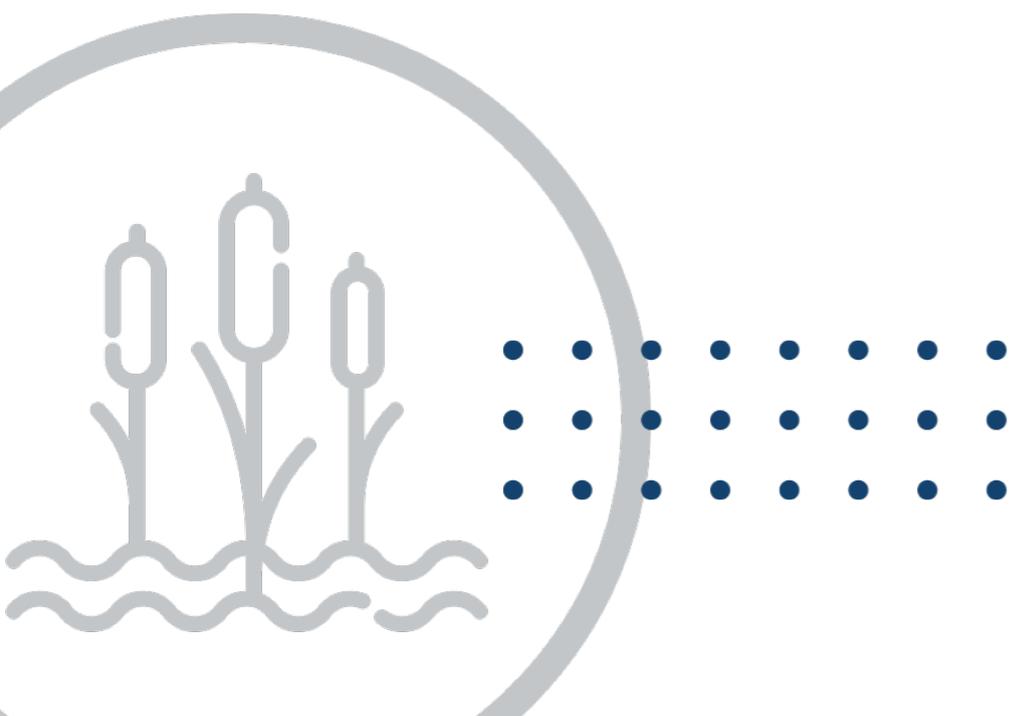


À vous de jouer !

CONSTRUIRE SA STRATÉGIE DE MOBILISATION EN 8 ÉTAPES

1. La vision

- Déterminer le niveau de la mobilisation attendue;
- Définir les objectifs de la stratégie de la mobilisation;
- Définir les impacts souhaitables de la stratégie avec les acteurs de l'eau et les différents scénarios possibles.

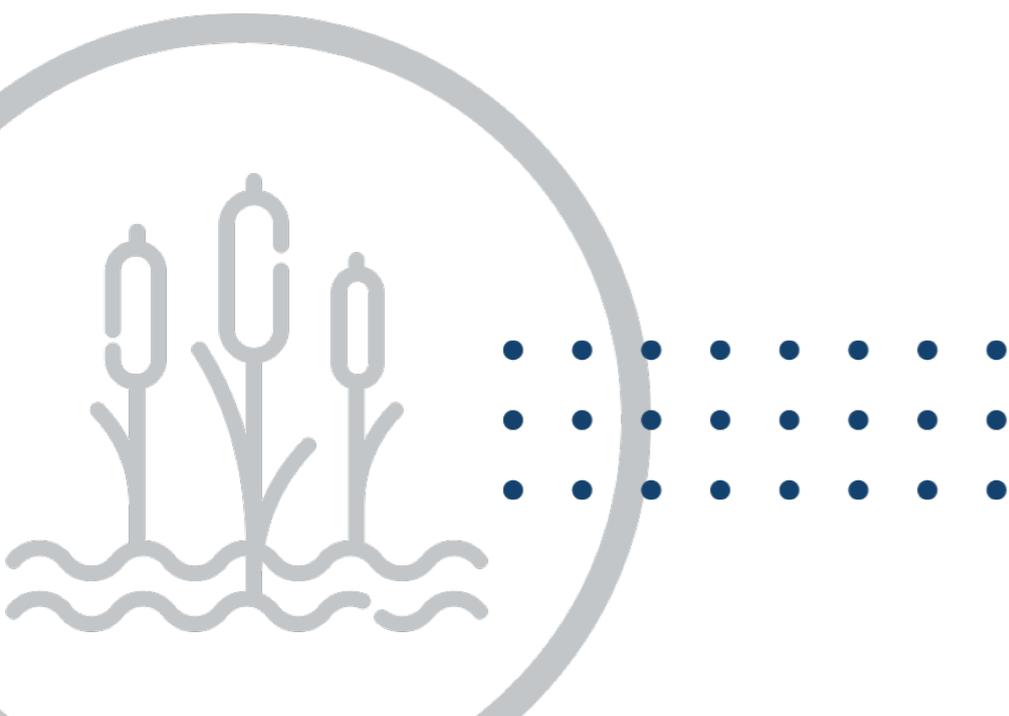


À vous de jouer !

2. L'autodiagnostic

- Effectuer le portrait des moyens et ressources disponibles;
- Évaluer les mécanismes actuellement en place par votre organisme;
- Évaluer vos réussites et vos échecs;
- Cerner vos besoins à combler.

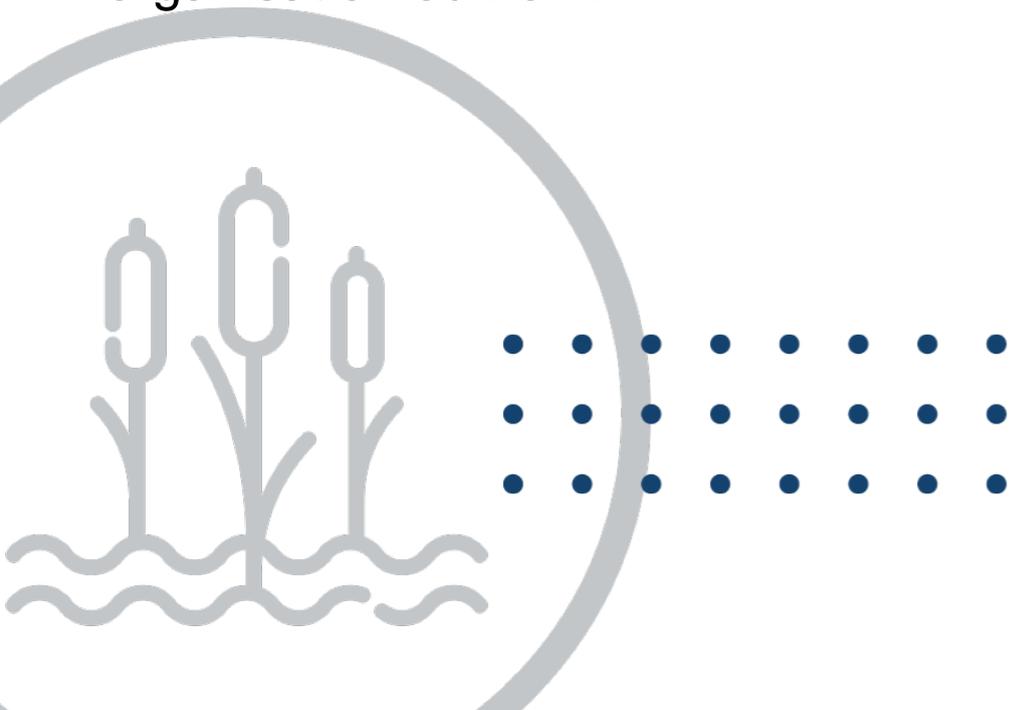
CONSTRUIRE SA STRATÉGIE DE MOBILISATION EN 8 ÉTAPES



À vous de jouer !

3. Le profil des acteurs

- Portrait des intérêts et besoins;
- Portrait rôles, préoccupations, par activité, domaine, problématique ou enjeux;
- Analysez et diagnostiquer vos réseaux sociaux : qui sont les leaders, les partenaires réguliers ou non, qui va relayer l'information dans leur organisation ou non .



CONSTRUIRE SA STRATÉGIE DE MOBILISATION EN 8 ÉTAPES

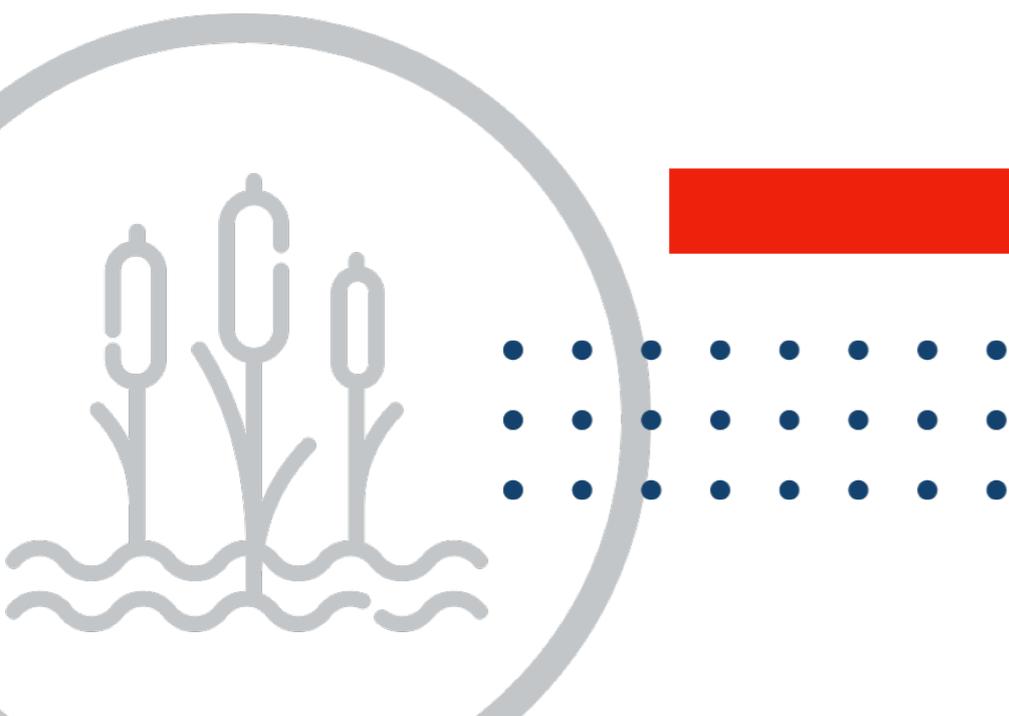


À vous de jouer !

4. Moyens et méthodes

- Sélectionner des outils adaptés;
- Déterminer les lieux et méthodes d'échanges adaptés aux acteurs et citoyens;
- Confirmer les attentes des acteurs.

CONSTRUIRE SA STRATÉGIE DE MOBILISATION EN 8 ÉTAPES

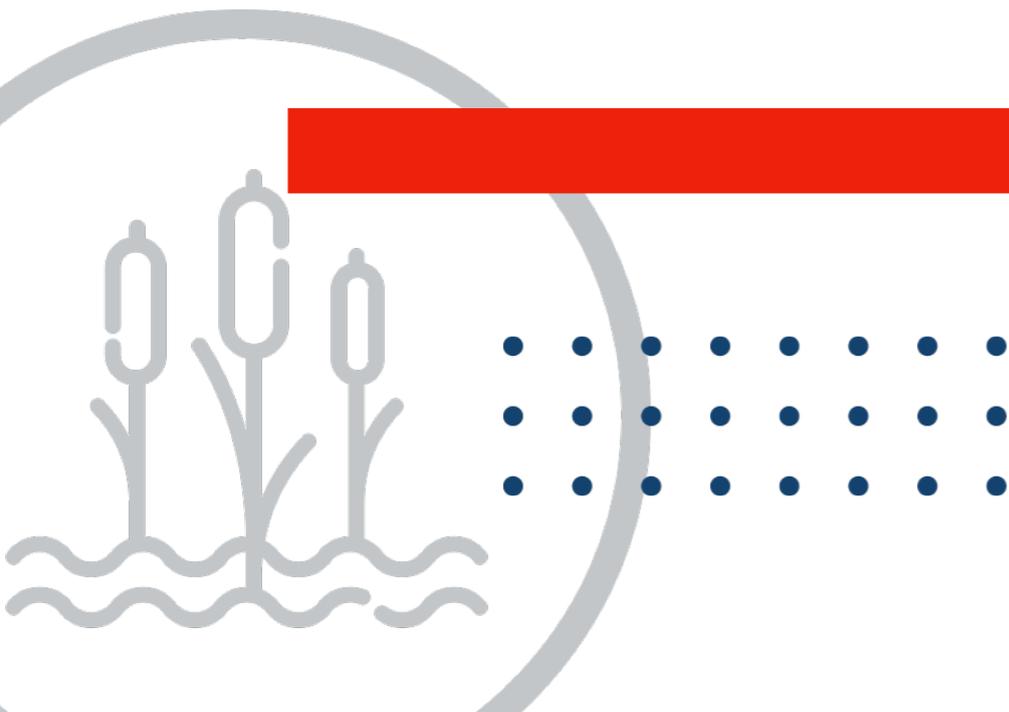


Le document- aide-mémoire

5. Établir un plan d'action stratégique

- Déterminer la structure et l'échéancier de votre plan;
- Déterminer des objectifs spécifiques;
- Élaborer un échéancier ainsi qu'un budget;
- Identifier des actions.

CONSTRUIRE SA STRATÉGIE DE MOBILISATION EN 8 ÉTAPES

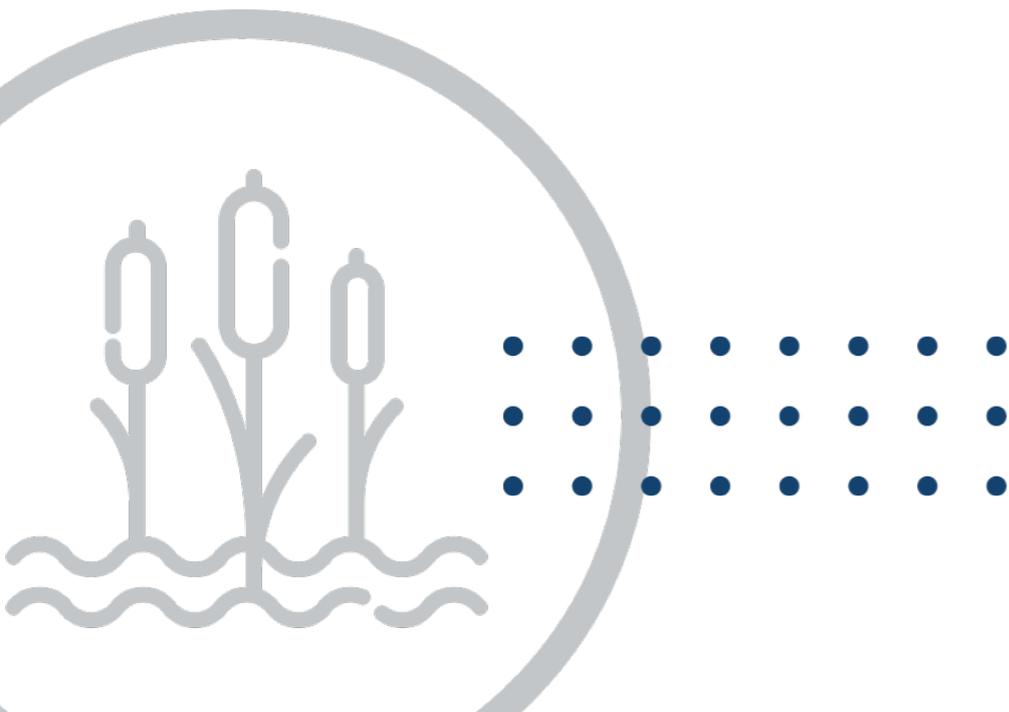


Le document- aide-mémoire

6. Miser sur la communication !

- Développer des partenariats;
- Réserver une place aux citoyens;
- Valoriser et promouvoir votre contenu.

CONSTRUIRE SA STRATÉGIE DE MOBILISATION EN 8 ÉTAPES

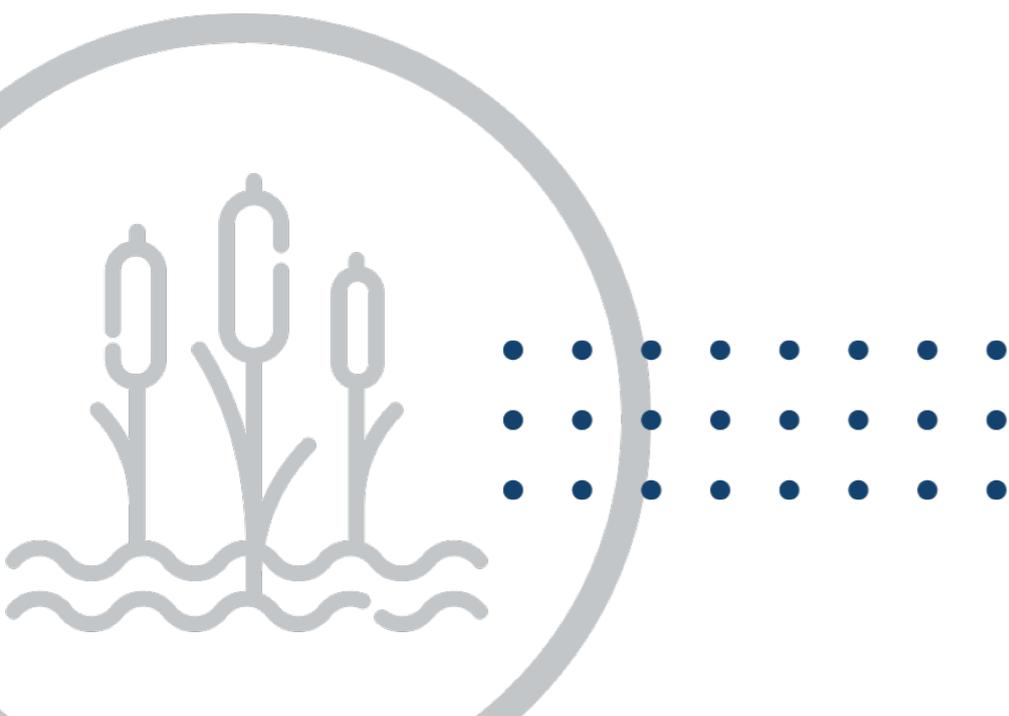


À vous de jouer !

CONSTRUIRE SA STRATÉGIE DE MOBILISATION EN 8 ÉTAPES

7. Mettre en oeuvre et suivre sa stratégie

- Rencontrer régulièrement les acteurs impliqués;
- Suivre la réalisation de vos actions et partenariats;
- Promouvoir vos résultats.

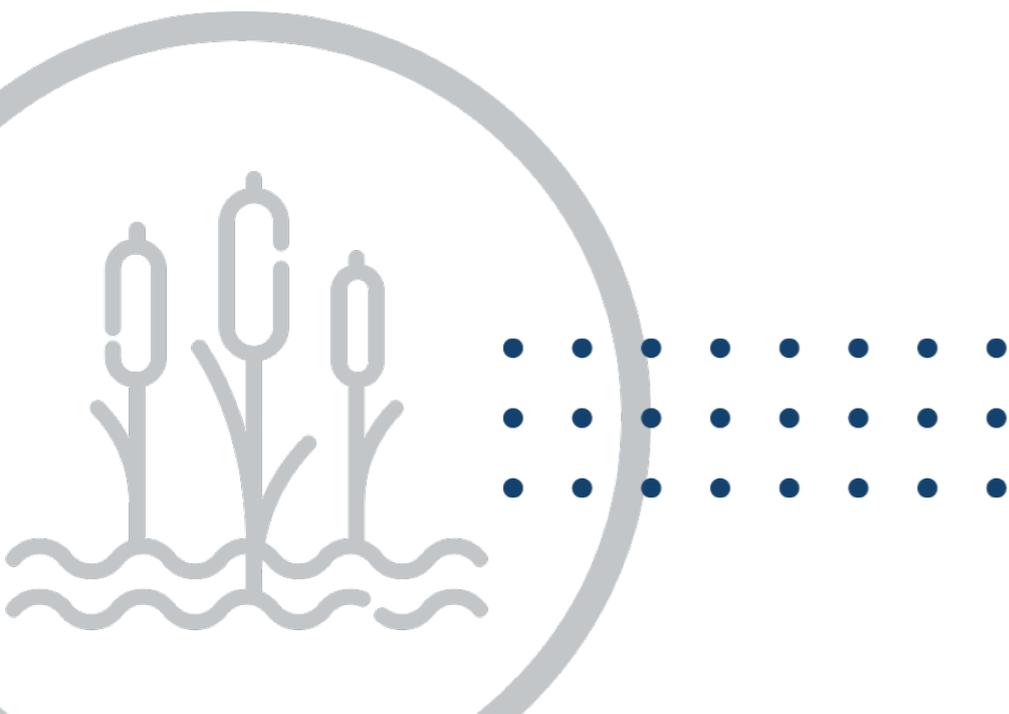


À vous de jouer !

CONSTRUIRE SA STRATÉGIE DE MOBILISATION EN 8 ÉTAPES

8. Évaluez votre stratégie

- Mesurer l'atteinte de résultats de votre stratégie de mobilisation à l'aide des indicateurs identifiés à l'étape 5;
- Interroger vos acteurs sur l'efficacité de la stratégie mise en place;
- Évaluer les forces et faiblesses de votre stratégie.

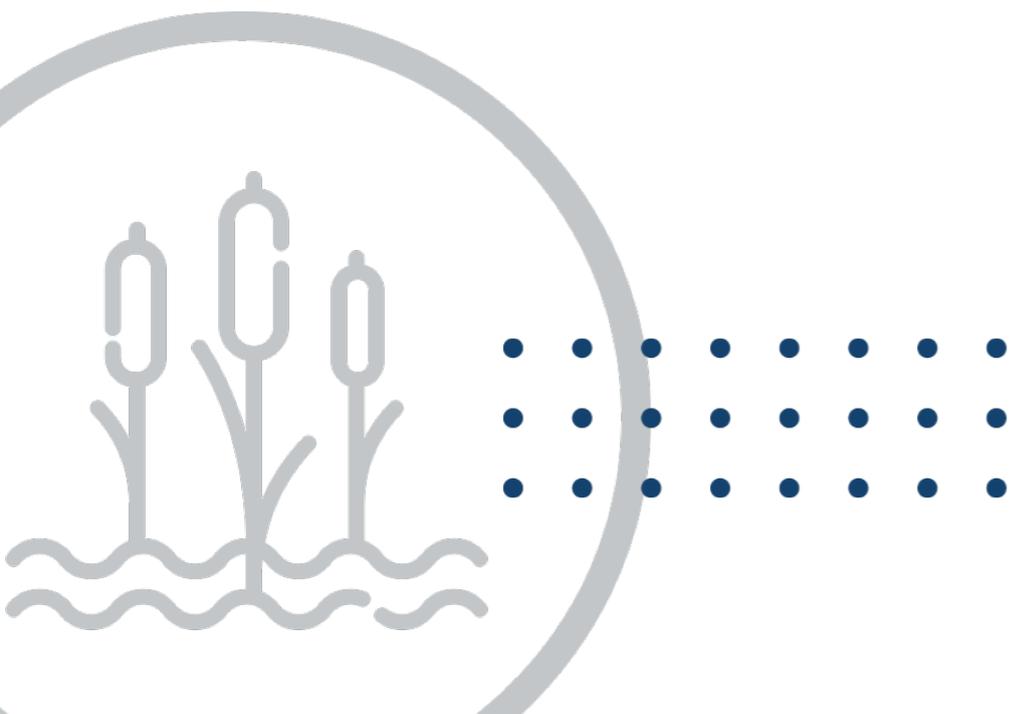


À vous de jouer !



Les défis de la mobilisation

- Le maintien de la constance et de la continuité pour éviter l'essoufflement;
- La création d'une réelle synergie entre les acteurs et les organisations oeuvrant dans des secteurs d'activités diversifiés (le choc des cultures);
- Les lieux et processus de concertation;
- Le manque de disponibilité et moyens de certains partenaires;
- Le temps exigé par l'empowerment : reconnaître pleinement le potentiel et le leadership des personnes et leurs compétences à décider et à agir, même si cela prend plus de temps...

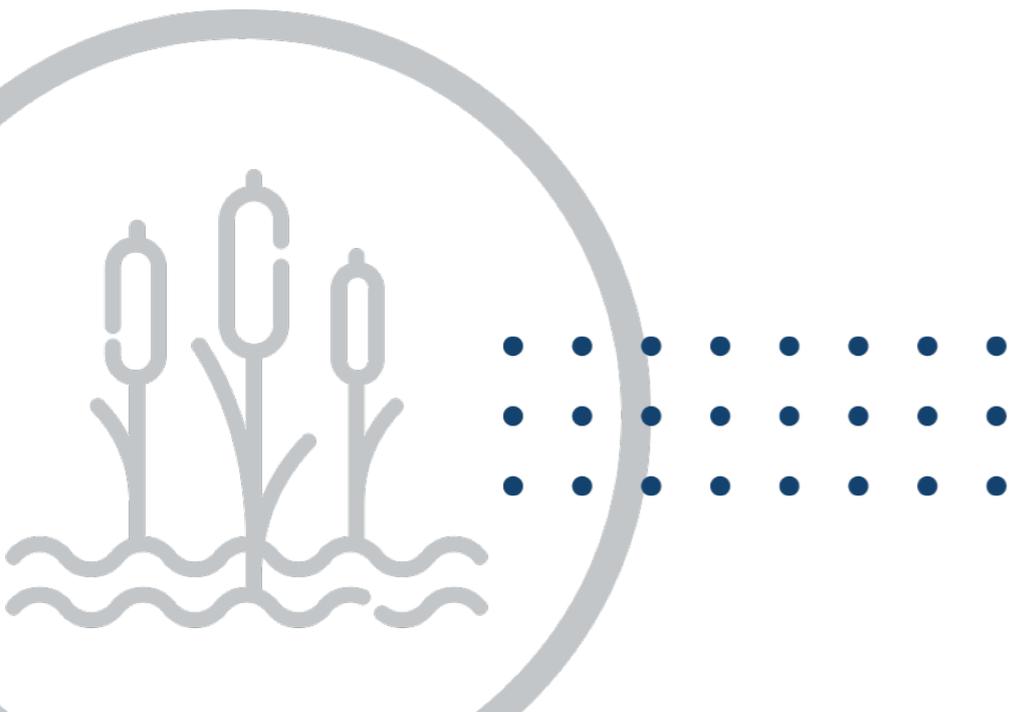


À vous de jouer !



Objectifs

- Partager ses expériences avec de favoriser les échanges dans le réseau des OBV et mettre en commun notre expertise à la faveur de la GIRE;
- Identifier les premières pistes de travail afin de se préparer à construire plus officiellement sa stratégie de mobilisation;
- Réfléchir collectivement aux outils déjà existants et disponibles pour nous aider à construire chacune des étapes identifiées dans l'aide-mémoire.

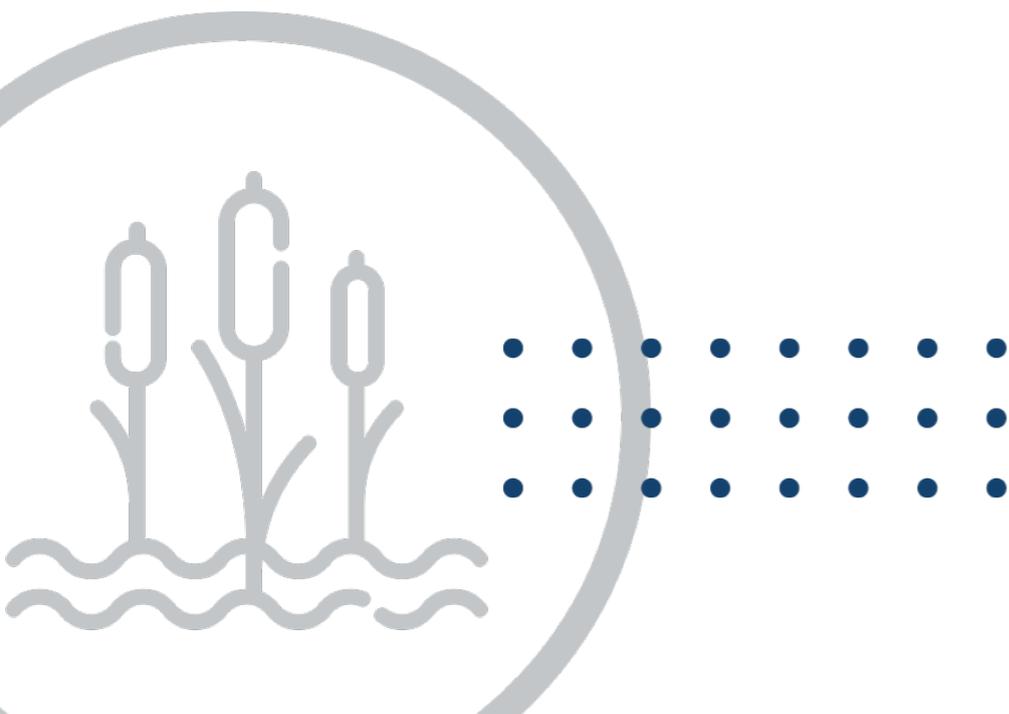


À vous de jouer !



Fonctionnement :

- Réflexions individuelles (2mn)
- Entrevues en binôme (10 mn)
- Retour en plénières et échanges des résultats (10mn)





Merci de votre
attention !





À vous la parole

Des sujets qui vous intéressent !



À venir



Novembre 2019 : Webinaire : les incontournables des outils de commun'agir !

11 nov. 2019 : Webinaire - Fonctionnement des communautés de pratiques du ROBVQ

12 nov 2019 : Webinaire rencontre coordonnateurs approches régionales des PRMHH

17-18 Nov 2019 : Formation en géomatique en collaboration avec l'Université de Sherbrooke (Campus Longueuil);

25 nov. 2019 : Webinaire - La gouvernance collaborative de l'eau comme système essentiel en transformation;

Décembre 2019 : Webinaire - Communauté de pratiques (Sebastien Cottinet);

Diffusion du rapport final de suivi de concertation et évaluation de mobilisation;

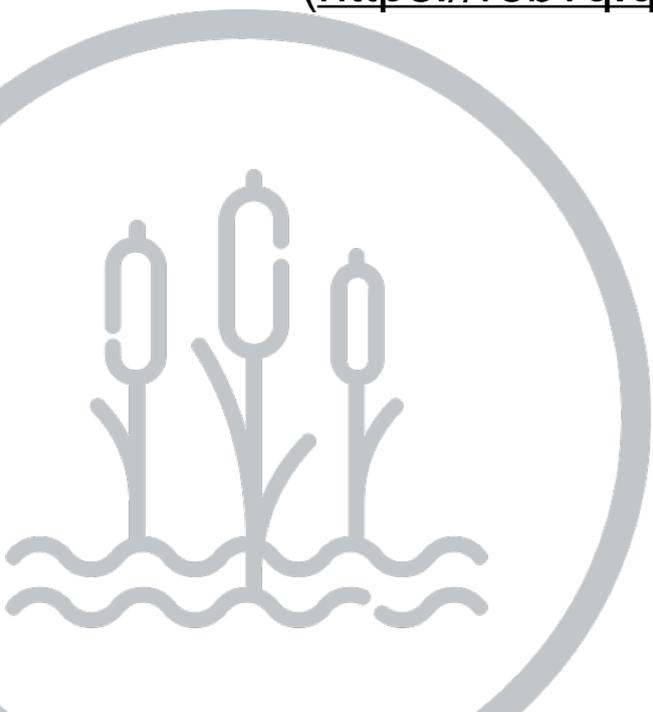
Diffusion d'outils d'évaluation de la mobilisation auprès des OBV ;

Webinaire - Présentation de la plateforme pour la communauté de pratiques en géomatique
(tous thèmes confondus)

Extras - quelques outils

Le site internet du ROBVQ ? Une vraie mine d'or !

- La Méthode du suivi des engagements et des attentes (SENAT) (<https://robvq.qc.ca/guides/pde/senat>) ;
- Le suivi-évaluation pour maintenir la mobilisation des acteurs (http://aruc.robvq.qc.ca/public/documents/evenements/institut_ete/se_nb.pdf)
- Répertoire des indicateurs de changements de comportement (https://robvq.qc.ca/guides/pde/se_composantes) ;
- La boîte à outils sur la participation citoyenne - étape de codécision- autonomisation (https://robvq.qc.ca/guides/consultation_publicque/codecision)



Exemple de questions d'entrevues



- À votre connaissance, quels types de stratégies de mobilisation /processus de concertation des membres et des bénéficiaires sont mises en place par votre OBV?
- Dans quelle mesure vous impliquez-vous dans ces stratégies de mobilisation / processus de concertation ?
- Quels sont les freins et leviers à votre engagement au processus de concertation ? Selon vous, quels sont les freins et leviers à l'engagement des autres acteurs de la TC au processus de concertation ? Des acteurs bénéficiaires / extérieurs au processus de concertation ?
- Quelle serait la stratégie de mobilisation, de concertation et d'engagement des différents acteurs optimale à déployer par votre OBV?
- Quelle serait la stratégie optimale à déployer pour suivre et évaluer les démarches de mobilisation, de concertation et d'engagement des différents acteurs mises en place par votre OBV?

